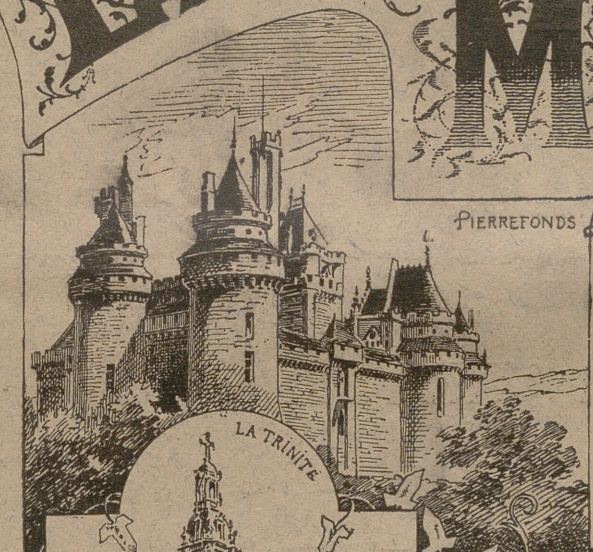
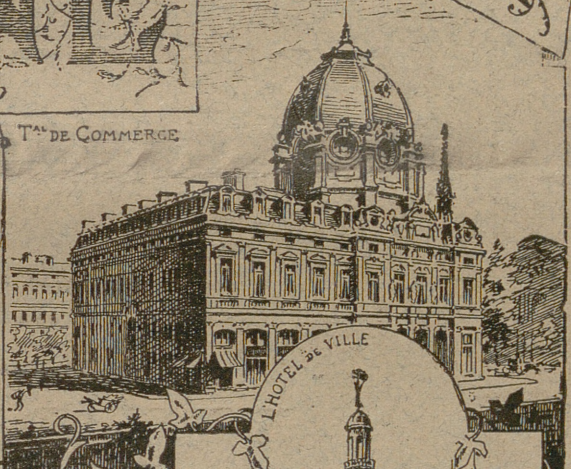


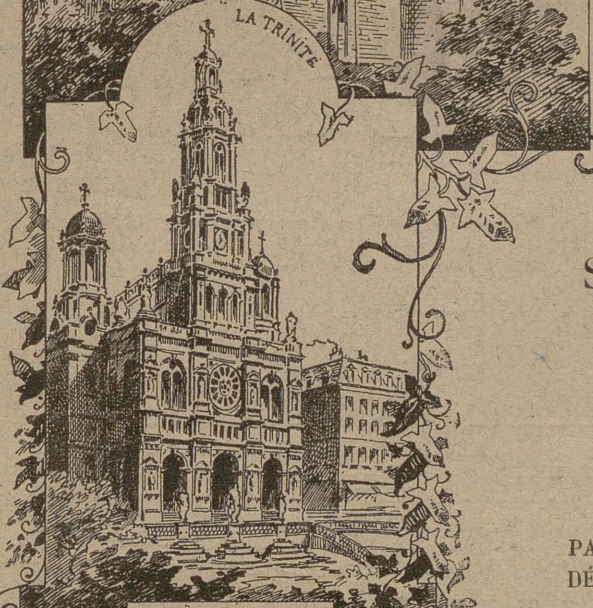
# LA CONSTRUCTION MODERNE



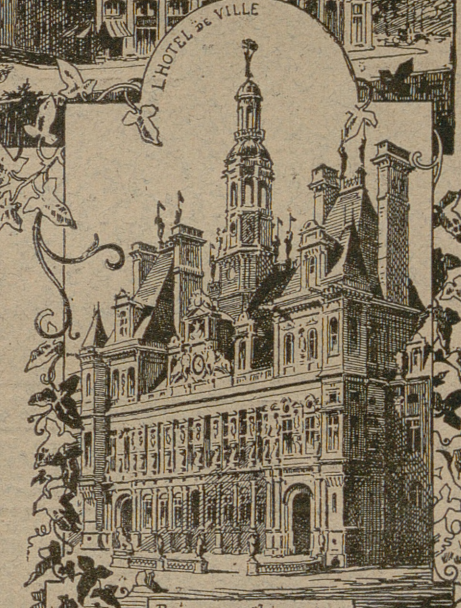
ART  
THÉORIE APPLIQUÉE  
PRATIQUE



DIRECTEUR: P. PLANAT



SIXIÈME ANNÉE. — N° 49



Samedi 12 Septembre 1891

Prix du numéro : 75 centimes

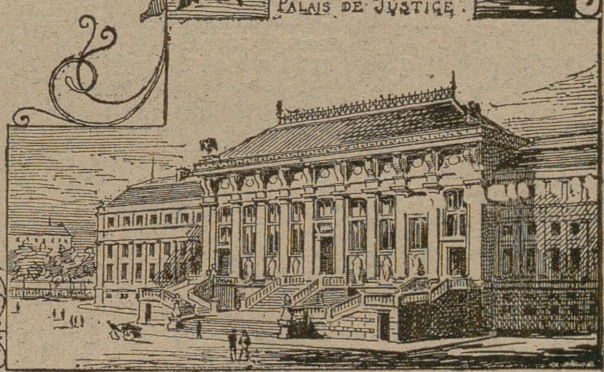
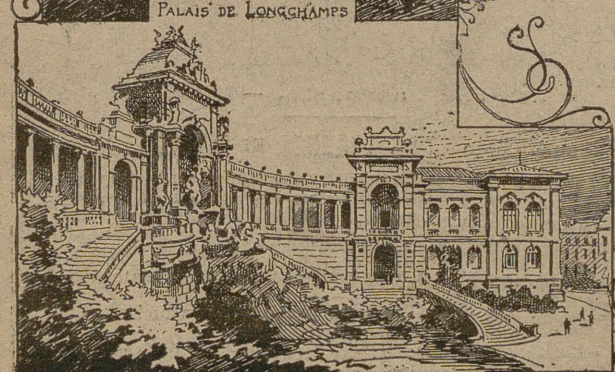
ABONNEMENTS :  
PARIS..... Un an, 30 fr. — 6 mois, 16 fr.  
DÉPARTEMENTS. Un an, 32 fr. — 6 mois, 17 fr.  
ÉTRANGER (Union postale), 35 fr.

Rédaction : 17, rue Bonaparte.

Administration et Annonces :

DUJARDIN ET C<sup>IE</sup>, EDITEURS

17, RUE BONAPARTE, 17. — PARIS.



Les abonnements partent du 15 octobre et du 15 avril. — Nos abonnés ne reçoivent en prime le Moniteur Général qu'à partir du jour de leur souscription.

R. 6559

R. 5844



LA CONSTRUCTION MODERNE

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889, HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY  
ANVERS 1885, DIPLOME D'HONNEUR. — PARIS 1878, MÉDAILLE D'OR

# JULES GROUVELLE

INGENIEUR-CONSTRUCTEUR (E. C. P.)

BREVETÉ S. G. D. G.

BUREAUX ET USINE, RUE DU MOULIN-VERT, 71, PARIS (XIV<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT)

## Applications Générales de la Chaleur

A L'INDUSTRIE ET AUX ÉDIFICES

## APPAREILS DE CHAUFFAGE

PAR LA VAPEUR. — PAR L'EAU CHAUDE. — A AIR LIBRE. — PAR PETITS TUYAUX.

### CALORIFERES A AIR CHAUD

## VENTILATION

### RÉGULATEURS DE TEMPÉRATURE

APPLICABLES A TOUS LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE

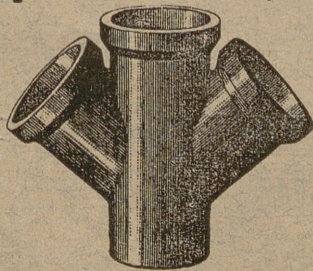
**BILLARDS ET BILLARDS-TABLES**  
E. GUERRET, 53, r. de Lancry, Paris.

COMPAGNIE DES GRÈS FRANÇAIS  
De POUILLY-SUR-SAONE (Côte-d'Or).

**E. JACOB & C<sup>ie</sup>**

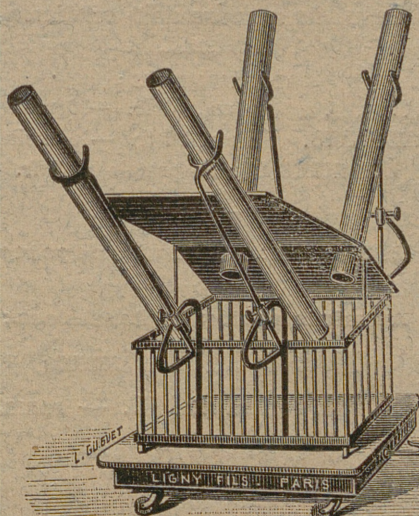
SIÈGE SOCIAL :  
14, QUAI DE LA RAPÉE, PARIS

Exposition Universelle 1889 :  
1 MÉD. OR, 1 ARGENT, 2 BRONZE  
TUYAUX. — SIPHONS



Expos. Hygiène, Toulon 1890 :  
GRAND DIPLOME D'HONNEUR  
ÉVIER. — CUVETTES

PRODUITS ADMIS DANS LES TRAVAUX  
DE LA VILLE DE PARIS  
DES PONTS-ET-CHAUSSÉES, ETC.



ANCIENNES MAISONS  
SOCIÉTÉ GÉN<sup>le</sup> DE SÈCHAGE ET D'ASSAINISSEMENT  
& LIGNY FILS réunies

**LIGNY FILS, S<sup>R</sup>**

[32, rue Labrouste, — PARIS.

AGENCES A LYON, LONDRES ET BRUXELLES

Séchage immédiat des constructions au moyen  
d'appareils brevetés au feu rayonnant et forts  
courants d'air chaud.

MÉDAILLE D'ARGENT

DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

Assainissement des constructions neuves ou anciennes  
et des locaux insalubres.  
Extraction des Salpêtres Enduit Ligny contre le retour  
de l'humidité.

## LISTE GÉNÉRALE DES ADJUDICATIONS

### PARIS

- 26 SEPTEMBRE —  
**TRIBUNAL DE COMMERCE.** — Travaux divers à l'hôpital-Cochin (7 lots) . . . 240,120 fr. 18
- 26 SEPTEMBRE —  
**TRIBUNAL DE COMMERCE.** — Viabilisé de trois rues à Saint-Denis. . . . . 70,000 fr. »
- 30 SEPTEMBRE —  
**TRIBUNAL DE COMMERCE.** — Couverture du ru de Montfort à Saint-Denis. . . . . 7,500 fr. »
- 30 SEPTEMBRE —  
**CHEMIN DE FER DE L'ÉTAT A PARIS.** — Allongement de la halle au marchandises à Bail-leau-le-Pin. . . . . 5,234 fr. 77
- 10 OCTOBRE —  
**TRIBUNAL DE COMMERCE.** — Etablissement de 6 chalets de nécessité au Champ-de-Mars.

### DÉPARTEMENTS

- 15 SEPTEMBRE —  
**PREFECTURE DE SEINE-ET-OISE.** — Remplacement de ferrures à divers bar-rages sur la Seine . . . . . 53,000 fr. »
- 15 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE ROUBAIX (Nord).** — Pavage du boulevard Gambetta. . . . . 15,000 fr. »
- 15 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE TOULON (Var).** — Installation d'un préau-marquise au lycée. . . . . 7,760 fr. 34
- 15 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE CHAMPSANGLARD.** Construction d'un clocher et toit de l'église. . . . . 3,000 fr. »
- 16 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE LOCHES.** — Construction d'un pont . . . . . 4,076 fr. 50
- 16 SEPTEMBRE —  
**PREFECTURE D'ORAN (Algérie).** — Réparations au canal d'Ouzert. . . . . 10,000 fr. »
- 16 SEPTEMBRE —  
**PREFECTURE D'ORAN (Algérie).** — Agrandissement du village de Deligny . . . . . 12,000 fr. »
- 16 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE GUER (Morbihan).** — Restauration d'une église. . . . . 3,711 fr. »
- 16 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE D'EL MADHER (Algérie).** — Pont en charpente sur l'Oued-Kerma. . . . . 5,500 fr. »
- 17 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE PAU (Basses-Pyrénées).** — Modification d'une place. . . . . 6,603 fr. 43
- 17 SEPTEMBRE —  
**PREFECTURE DE LA SEINE-INFERIEURE.** — Construction d'une digue et défense de la rive gauche de la Seine . . . . . 255,000 fr. »
- 17 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE CHATEAU-GONTHIER (Mayenne).** — Travaux divers à l'usine à eau et gaz (2 lots) . . . . . 7,600 fr. »
- 17 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE NOGENT-SUR-MARNE (Seine).** — Construction d'un égout. . . . . 28,000 fr. »
- 18 SEPTEMBRE —  
**PREFECTURE DE L'ALLIER.** — Caniveaux pavés à Cosne-sur-LOEIL. . . . . 4,700 fr. »
- 18 SEPTEMBRE —  
**SOUS-PREFECTURE DE CHALON (Saône-et-Loire).** — Ecole à Saint-Martin-en-Bresse. . . . . 52,345 fr. 37
- 18 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE VERSAILLES (Seine-et-Oise).** — Génie. Construction de magasins à Satory (6 lots). . . . . 66,700 fr. »
- 18 SEPTEMBRE —  
**PREFECTURE DE LA SARTHE.** — Construction d'égouts. . . . . 16,500 fr. »
- 19 SEPTEMBRE —  
**SOUS-PREFECTURE DE CLAMECY (Nièvre).** — Travaux communaux et vicinaux (2 lots) . . . . . 8,045 fr. »
- 19 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE TOUL (Meurthe-et-Moselle).** — Génie. Renforcement d'abris et construction de casemates (2 lots). . . . . 350,000 fr. »
- 19 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE SAINT-CLOUD (Seine).** — Terras-tements et maçonnerie (2 lots). . . . . 73,167 fr. 44
- 19 SEPTEMBRE —  
**PREFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE.** — Travaux communaux (5 lots) . . . . . 48,970 fr. »

- 19 SEPTEMBRE —  
**SOUS-PREFECTURE DE VALENCIENNES (Nord).** — Construction de la rue du Renard à De-nain. . . . . 15,548 fr. 62
- 19 SEPTEMBRE —  
**SOUS-PREFECTURE DE L'ESPARRE (Gironde).** — Construction d'un tablier métallique. . . . . 4,493 fr. 04
- 19 SEPTEMBRE —  
**PREFECTURE DE L'AUBE.** — Construction d'un aqueduc et de trottoirs avec caniveaux (3 lots). . . . . 23,050 fr. »
- 20 SEPTEMBRE —  
**PRESBYTERE DE LA VALLETTE (Isère).** — Construction de l'église. . . . . 20,482 fr. 37
- 20 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE TARNOS (Basses-Pyrénées).** — Construction d'une école avec loge-ment . . . . . 20,120 fr. 63
- 20 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE VIEU (Ain).** — Construction d'une école de filles . . . . . 10,900 fr. 90
- 20 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE POMEROLS (Hérault).** — Construc-tion d'un groupe scolaire. . . . . 38,074 fr. »
- 20 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE CONDEISSIAT (Ain).** — Construc-tion d'une école de filles. . . . . 1,983 fr. »
- 20 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE CLERMONT-L'HERAULT (Hé-rault).** — Elargissement d'un pont et installation d'une caserne de gendarmerie (2 lots) . . . . . 18,500 fr. »
- 20 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE PERONNAS (Ain).** — Construction d'une classe . . . . . 13,165 fr. 23
- 20 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE SAULT-BRENAZ (Ain).** — Construc-tion de fontaines. . . . . 2,775 fr. 25
- 20 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE SEINE-PORT (Seine-et-Marne).** — Construction du comble de l'église. . . . . 2,031 fr. 45
- 20 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE NUITS-SUR-ARMANÇON (Yonne).** — Génie. Station magasin (4 lots). . . . . 222,000 fr. »
- 20 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE MORCENX (Landes).** — Construction d'un presbytère et clôture du cime-tière (9 lots) . . . . . 22,482 fr. 79
- 21 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE VENDOME (Loir-et-Cher).** — Salle de spectacle (9 lots) . . . . . 104,652 fr. 75
- 21 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE D'ALGER (Algérie).** — Construction d'écoles (3 lots). . . . . 240,000 fr. »
- 21 SEPTEMBRE —  
**SOUS-PREFECTURE DE LOUHANS (Saône-et-Loire).** — Restauration de la mairie de Cuisery. . . . . 10,472 fr. 60
- 22 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE LA CHAPELLE-CRAONNAISE (Mayenne).** — Construction d'une école mixte et mairie . . . . . 24,142 fr. 64
- 22 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES (Seine).** — Viabilité de voies et places . . . . . 240,000 fr. »
- 23 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE BREST (Finistère).** — Travaux communaux (6 lots) . . . . . 74,955 fr. »
- 23 SEPTEMBRE —  
**SOUS-PREFECTURE DE MANTES (Seine-et-Oise).** — Travaux communaux (5 lots). . . . . 17,255 fr. »
- 24 SEPTEMBRE —  
**PREFECTURE DU CHER.** — Chemin de fer de Bourges à Cosne. Maisons de garde (8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> lots). . . . . 250,000 fr. »
- 24 SEPTEMBRE —  
**SOUS-PREFECTURE DE BRESSUIRE (Deux-Sèvres).** — Travaux communaux (2 lots). . . . . 4,415 fr. »
- 24 SEPTEMBRE —  
**PREFECTURE DES HAUTES-PYRENEES.** — 1<sup>er</sup> lot du chemin de fer de Lanne-mezan à Arreau. . . . . 315,000 fr. »
- 24 SEPTEMBRE —  
**PREFECTURE DU JURA.** — Réparations au presbytère de Ruffey. . . . . 2,782 fr. 73
- 24 SEPTEMBRE —  
**MAISON D'ADMINISTRATION D'AZAZZA (Al-gérie).** — Construction d'une justice de paix . . . . . 31,500 fr. »

- 25 SEPTEMBRE —  
**PREFECTURE DU DOUBS.** — Travaux com-munaux et de chemins (23 lots). . . . . 144,347 fr. 28
- 25 SEPTEMBRE —  
**PREFECTURE DE LA SARTHE.** — 4<sup>e</sup> lot de la ligne de Thorigné à Courtalain. Terrassements et ouvrages d'art. . . . . 1,110,000 fr. »
- 26 SEPTEMBRE —  
**PREFECTURE DE LA SAVOIE.** — Construc-tion d'un aqueduc à Chambéry . . . . . 11,500 fr. »
- 26 SEPTEMBRE —  
**PREFECTURE DE VAUCLUSE.** — Reconstruc-tion partielle des murs de quais d'Avi-gnon. . . . . 20,000 fr. »
- 26 SEPTEMBRE —  
**PREFECTURE DU PUY-DE-DOME.** — Cons-truction d'une halle et restauration de la mairie à Romagnat (2 lots) . . . . . 8,691 fr. 65
- 26 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE TOURS (Indre-et-Loire).** — Construc-tion d'une école maternelle (10 lots). . . . . 52,524 fr. 44
- 26 SEPTEMBRE —  
**PREFECTURE DU MORBIHAN.** — Tablier d'un pont sur le Blavet. . . . . 2,000 fr. »
- 27 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE GUILLONVILLE (Eure-et-Loir).** — Construction d'école. . . . . 23,840 fr. »
- 27 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE BILLY-SUR-AISNE (Aisne).** — Construction d'un presbytère. . . . . 11,187 fr. 40
- 27 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE SAINT-GERMAIN-DU-PUSCH (Gir-ronde).** — Travaux divers (2 lots) . . . . . 4,159 fr. »
- 27 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE LA ROCHETTE (Charente).** — Construction de deux passerelles. . . . . 2,277 fr. 43
- 27 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE SAINT-ALBAN (Ain).** — Construc-tion d'école et mairie. . . . . 25,650 fr. »
- 27 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE BELLEDOUX (Ain).** — Construc-tion de murs de soutènement et de clôture. . . . . 3,409 fr. 22
- 28 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE TOURCOING (Nord).** — Agrandis-sement de l'Hôtel-Dieu (3 lots). . . . . 105,146 fr. 72
- 28 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE TOULOUSE (Haute-Garonne).** — Amélioration de la distribution d'eau (2 lots). . . . . 189,500 fr. »
- 28 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE TOULOUSE (Haute-Garonne).** — Construction d'un égout, rue Bayard. . . . . 8,590 fr. 60
- 28 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE MACON (Saône-et-Loire).** — Pavage de rues . . . . . 15,311 fr. 34
- 29 SEPTEMBRE —  
**PORT DE NANTES (Loire-Inférieure).** — Entre-tien de l'établissement d'Indret pour 3 ans. . . . . 45,000 fr. »
- 29 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE TOULOUSE (Haute-Garonne).** — Construction d'un égout, rue Riquet. . . . . 31,290 fr. 10
- 30 SEPTEMBRE —  
**PREFECTURE DE LA LOIRE-INFERIEURE.** — Passerelle métallique de halage et du contre-balage . . . . . 44,090 fr. »
- 30 SEPTEMBRE —  
**MAIRIE DE TOULOUSE (Haute-Garonne).** — Pavage d'une place. . . . . 22,765 fr. »
- 30 SEPTEMBRE —  
**SOUS-PREFECTURE DE BARBEZIEUX (Cha-rente).** — Travaux communaux et vicinaux (3 lots) . . . . . 4,300 fr. 47
- 30 SEPTEMBRE —  
**PREFECTURE DU VAR.** — Cale de refuge au port de Sainte-Maxence. . . . . 4,500 fr. »
- 1<sup>er</sup> OCTOBRE —  
**MAIRIE DE BORDEAUX (Gironde).** — Cons-truction d'un réservoir au parc Borde-lais. . . . . 8,599 fr. 40
- 3 OCTOBRE —  
**PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.** — Trot-toirs et caniveaux dans la traverse de Trélazé . . . . . 12,000 fr. »
- 3 OCTOBRE —  
**MAIRIE DE TOULOUSE (Haute-Garonne).** — Grille de clôture au Jardin des Plantes. . . . . 15,895 fr. 72

# 48<sup>e</sup> BOITE AUX LETTRES

Les lettres et communications relatives à la « Boîte aux Lettres » doivent être adressées à MM. Dujardin et C<sup>e</sup>, éditeurs, 17, rue Bonaparte, à Paris.  
IL NE PEUT ÊTRE RÉPONDU QU'AUX LETTRES REÇUES AVANT LE VENDREDI QUI PRÉCÈDE LA DATE DE LA LIVRAISON

**M. A. E.**, à Rouen. — Pour vous renseigner utilement il faudrait connaître la nature du lit de ce cours d'eau. Si le fond du lit est argileux il faut tenir compte des possibilités de glissement et par conséquent soutenir le barrage par une profonde fondation. Dans tous les cas nous ne saurions trop vous recommander d'étaler un enrochement sous la chute afin d'éviter les affouillements.

**M. B. J.**, à Tulle. — Employez des armatures en fer plat forgées à la demande. — Vous n'avez pas de moyen plus économique de consolider cette construction.

**M. A. L.**, à Bar-le-Duc. — La céramique peut très bien se prêter à la décoration dont vous faites le projet. Parmi les nombreuses maisons parisiennes fabriquant ce genre de céramique, nous pouvons surtout vous recommander la maison Lœbnitz, 3, rue Pierre-Lévy.

**M. G.** 2312. — Il est très difficile d'éviter complètement les trépidations produites par les machines. Le meilleur système consiste à les établir sur des massifs de maçonnerie ou de béton comprimé, isolés des murs de l'immeuble par un fossé profond. Dans un grand atelier de carrosserie, situé dans le quartier de l'Etoile, on a établi les fondations d'un marteau-pilon sur une épaisse plaque de caoutchouc. Ce procédé donne actuellement de bons résultats, mais nous avons des doutes pour l'avenir, en raison des modifications moléculaires qui ne manqueront pas de se produire dans le caoutchouc et qui le rendront dur et cassant.

**M. D. M.**, à Paris. — Nous ne comprenons pas bien l'objet de votre demande. — Veuillez vous expliquer plus clairement.

**M. P.**, 341. — Il n'existe pas d'ouvrage récent sur cette question. — Le moins âgé date de 1854. — Il ne pourrait vous donner aucun renseignement utile.

**M. F. S.**, à Paris. — 1<sup>o</sup> Un mur construit en caillasse ne saurait être payé le prix d'un mur en meulière : la façon est la même : il n'y a qu'à faire dans le sous-détail la différence de la caillasse à la meulière. Cette différence peut être de 3 à 4 francs le mètre cube suivant la nature de la caillasse. — 2<sup>o</sup> Il y a à déduire du prix de mètre cube la fourniture de plâtre, soit une différence de 5 fr. 60 au mètre cube.

**MM. L. et C.**, 1756. — Si le puits en question est infesté par la stagnation de l'eau et la pourriture des plantes, vous ferez bien de le vider complètement et d'y jeter quelques kilos de chlorure de chaux afin que les ouvriers puissent y descendre. Ensuite procédez à un curage complet et même à un approfondissement de 50 centimètres environ. Si le terrain ainsi découvert ne constitue pas un fond de gravier, vous ferez bien d'en établir un artificiellement. Pendant les jours qui suivront cette opération il faudra laisser remonter l'eau à son niveau et vider de nouveau à deux ou trois reprises. Le puits se trouvera ensuite en état de service. La plupart du temps l'infection du puits provient d'un trop long repos ; il faut donc avoir soin de les épuiser de temps en temps et de les tenir en bon état de propreté.

## ANNONCES IMMOBILIERES

Les annonces à insérer doivent parvenir le jeudi qui précède la date de la livraison.

### PARIS

- 53** 8<sup>e</sup> arrond. — Quartier Monceau. — **Propriété**, superficie totale 431<sup>m</sup>04.
- 24** 15<sup>e</sup> arrond. — Près le boulevard de Vaugirard. — **Maison de rapport.** — Se composant de 3 corps de bâtiment. — Revenu total 19,000 fr. — A vendre 275,000 fr.
- 44** 15<sup>e</sup> arrond. — **Magnifique terrain** de 4,000 mètres environ angle de deux rues. Prix 75 francs le mètre. Sur ce terrain existent différentes constructions à usage d'habitation et d'usine.
- 22** 16<sup>e</sup> arrond. — Près de l'avenue du Bois de Boulogne. — **Deux Maisons de rapport.** — Angle de deux rues. — 1<sup>o</sup> Maison rapportant 15,036 fr. — A vendre 250,000 fr. — 2<sup>o</sup> Maison rapportant 18,680 fr. — A vendre 300,000 fr.
- 17** 16<sup>e</sup> arrond. — **Hôtel** avec atelier d'artiste : 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, etc. — Jardin. — Superficie totale 300 mq. — Angle de deux rues. — Belle construction. — Occasion exceptionnelle. — Prix 70,000 fr.
- 20** 16<sup>e</sup> arrond. — Très vaste et bel **hôtel** magnifiquement décoré. — **Maison de rapport** y attenante. — Prix des deux immeubles ensemble 500,000 fr.
- 36** 16<sup>e</sup> arrond. — **Terrain** bel emplacement pour construire un hôtel : Sup. 325 m. q. 13 mètres de façade sur rue. Prix 100,000 francs.
- 49** 16<sup>e</sup> arrond. — **Hôtel**, salle à manger, salon, cuisine, 5 chambres à coucher, et un grand atelier d'artiste. Prix 150,000 francs.
- 51** 16<sup>e</sup> arrond. — Près le Bois de Boulogne. — **Hôtel** avec écuries et remises. Jardin. Superficie 725 mètres environ. — Prix 250,000 fr.
- 66** 16<sup>e</sup> arrond. — **Terrain** de 2,260 mètres à proximité de la Muette et du Bois de Boulogne. — A vendre en 1 ou 2 lots ou à louer.
- 34** 18<sup>e</sup> arrond. — Près le boulevard Ornano. **Grand terrain** à louer à long bail ou à vendre : Convient pour ateliers, chantiers ou dépôt de matériaux.
- 19** 18<sup>e</sup> arrond. — **Terrain.** — Très bel emplacement pour bâtir. — Superficie 340 mq. — 40 m. de façade sur rue. — Prix 60,000 fr.
- 25** 19<sup>e</sup> arrond. — Quartier d'Amérique. — **Grand terrain**, 879 mq. — Angle de deux rues. — 58 mètres de façades. — Bel emplacement pour construire maisons de rapport à petits loyers. — A vendre en totalité ou par lots, 35 fr. le mq.
- 43** 20<sup>e</sup> arrond. — **Maison à louer** : Surface 150 mètres 2 boutiques, 5 étages, 3 logements par étage. Prix demandé 90,000 francs. Rapport brut 5,500 francs.

### ENVIRONS DE PARIS

- 56** Neuilly. — Près le bois de Boulogne. **Bel hôtel** avec jardin. Surface du terrain 1,000 mètres environ. Prix 300,000 francs.
- 7** Montrouge. — **Terrain**, angle de deux rues, 173 mq. — Prix 12,000 fr. — Cette propriété est moyenne de la précédente.
- 6** Montrouge. — **Joli hôtel** avec cour et jardin, salon, salle à manger cuisine, office, cinq chambres à coucher, cabinets de toilette, salle de billard. — Prix 29,000 fr.
- 63** Issy. — **Terrain** à l'angle d'une rue et d'un boulevard près la route nationale n<sup>o</sup> 189 et à proximité du nouveau champ de manœuvres et vers l'emplacement choisi pour la reconstruction de la mairie. Surface 1,737 mètres.
- 26** Neuilly-St-James. — **Terrains** situés sur le bord de la Seine et de la rue de Longchamps (Bois de Boulogne). — 8,600 mq. — A vendre par lots.

### DEMANDES :

- 18** Un **terrain** à Paris-Passy pour construire un petit hôtel. — 600 à 700 mètres de superficie. — Exposition au soleil. — Dans l'ancien Passy ou Au teuil jusqu'à la rue de l'Assomption.
- 16** **Des maisons de rapport** à Paris dans n'importe quel quartier, excepté les 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> arrondissements. — Prix environ 250,000 francs.
- 33** **Terrains** de 250 mq. environ, dans le quartier des Ternes.
- 29** **Maison de rapport.** — Quartiers de Monceau, faubourg Saint-Honoré, ou boulevard Saint-Germain de 300,000 fr., environ. — Appartements de 2,000 à 3,000 fr.
- 35** 16<sup>e</sup> arrond. — Entre Passy et l'Etoile, **Hôtel** avec quatre chambres à coucher, deux salons, salle à manger, etc., vastes communs ou terrains permettant de construire.
- 55** **Trois maisons de rapport.** — 2 de 100,000 francs environ, 1 de 350,000 francs environ.
- 38** 8<sup>e</sup> arrond. — **Terrain** de 300 mètres environ.

- 11** Deux **Maisons de campagne** genre **hôtel** à 20 minutes de Paris, louées l'une 2,000 fr., l'autre 1,000 fr., à échanger contre maison de rapport à Paris ou dans la banlieue, d'une valeur de 90,000 fr. On verserait une soule de 40,000 fr. espèces.
- 31** Colombes. — **Terrains** à vendre par lots, à 3 minutes de la gare. — De 15 à 25 fr. le mq. — Par vente forcée ou par promesse de vente. — Grandes facilités.
- 54** Montreuil-sous-Bois. — 1<sup>o</sup> Jolie **Maison de campagne**, grand jardin, angle de deux rues. Prix 28,000 francs. — 2<sup>o</sup> **Grand jardin** plein rapport avec petit pavillon. Prix 8,000 francs.
- 53** (Seine-et-Oise). — **Mortmorency.** — A vendre ou à louer **Propriété.** Maison d'habitation, pavillon de jardinier, serre, basse-cour, jardin de 4,000 mètres, formant terrasse. Splendide panorama. Prix à débattre.
- 61** Seine. — Nogent-sur-Marne, Le Perreux, Bry-sur-Marne, Champigny, Joinville-le-Pont, Fontenay-sous-Bois. — A vendre ou à louer grand choix de **jolis petits pavillons de tous styles** bien situés avec beaux jardins depuis 3,500 francs. Maisons de rapport, maisons bourgeoises, terrains depuis 2 fr. 50 le mètre.
- 30** St-Mande. — **Terrain** de 585 mq., près de l'avenue Daumesnil. — Excellente situation. — Prix à débattre.

### DEPARTEMENTS

- 60** Seine-et-Oise. — **Briqueterie** 1 h. 14 terrain, 3 fours et halbette. Prix 2,500 francs.
- 57** (Gers) Saint-Gaudens. — **Briqueterie importante.** A céder part d'association moyennant 60,000 francs. Beaux résultats. Facilités pour le paiement.
- 9** (Basses-Pyrénées). — Pau. — **Villa** avec magnifique jardin, plus de 4,000 mètres. — Superbes ombrages. — Situation exceptionnelle. — Ecurie, remise, pavillon de concierge, etc. — Prix 50,000 fr.
- 27** (Seine-Inférieure). — Puy près de Dieppe. — Plusieurs **chalets** de 25,000 fr., 60,000 fr. et 200,000 fr. — Vue de la mer, en face l'entrée du port de Dieppe. — Situation hors ligne.
- Terrains** en vue de la mer. — Superficie au gré de l'acheteur. — 20 fr. le mq.
- 37** (Morbihan). — Lorient. **Propriété d'agrément et de rapport** à vendre. — Contenance 3 hectares ayant vue sur la rade de Lorient et à 15 minutes de cette ville. Maison d'habitation confortable, serres, pièces d'eau basse-cour, communs, etc., le tout entouré de murs. Jardins en plein rapport. Prix 180,000 francs.
- 45** Algérie-Blidah. — **Différents immeubles de rapport** dont un pourrait servir de station hivernale.
- 52** Seine-Inférieure. — Près Rouen, **Grande propriété** à louer ou à vendre. — Château, jardin d'hiver, communs, serre, jardin potager beau parc entouré de murs. Contenance 9 hectares. — Prix 135,000 fr.
- 59** (Loiret) Châtillon-sur-Loing. **Château**, maison d'habitation, communs, maison de jardinier, jardin en plein rapport entouré de gros murs. Contenance dudit jardin 1 hectare. Affaire exceptionnelle. Prix 30,000 fr.
- 64** (Bouches du Rhône). — Marseille. — **Terrain.** Sup. 250<sup>m</sup> dont 15<sup>m</sup> de façade dans un des plus beaux quartiers de la ville. Prix 65,000 fr.
- 65** (Aube). — Troyes. — **Propriété** nouvellement construite. — Superficie du terrain 761 mètres. Jardin d'agrément avec cours d'eau, ponceau, poulailler et lavoir couvert. — Prix 24,000 francs.

- 39** **Terrain** dans centre sur une grande voie : Sup. d'environ 350 mètres dans les 400 francs le mètre avec 18 à 20 mètres de façade.
- 41** **Vieille maison bonne à démolir ou terrain.** Sup. 250 à 300 m., destiné à la construction d'un hôtel particulier et situé dans le 8<sup>e</sup> ou le 9<sup>e</sup> arrondissement *inclusivement*.
- 42** **Terrain** de 100 à 300 mètres environ à bail dans les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, ou 10<sup>e</sup> arrondissement.
- 46** **Vieille maison** à démolir sur terrain de 600 mètres environ entre la rue de Richelieu, la rue du Quatre-Septembre et les grands boulevards.
- 47** **Maison à démolir ou terrain** d'environ 250 mètres entre le faubourg Poissonnière, la rue Laffite, la rue Lafayette et les grands boulevards.
- 48** **Maison ou terrain**, rue Turbigo, rue Réaumur ou dans les rues adjacentes.
- 58** **Petit hôtel** de 100,000 à 150,000 francs dans le 8<sup>e</sup> ou le 16<sup>e</sup> arrondissement.
- 62** **Immeuble** de 250,000 à 300,000 francs.

**NOUVELLE MOSAÏQUE** pour DALLAGE et DÉCORATION  
ÉMAUX - OR - MARBRE  
CARREAUX & PAVÉS CÉRAMIQUE - CIMENT  
*Echantillons par retour de courrier.*  
HENRI BICHI, Ent. 54, Avenue de Clichy, PARIS

# FLUATATION

POUR LE DURCISSEMENT ET L'INALTÉRABILITÉ DES PIERRES CALCAIRES  
ÉCONOMIE DE 60 p. 100

Sur la construction par l'emploi des pierres communes rendues plus belles et plus durables que les roches. — Restauration. Remise en état des constructions détériorées

Durcissement du PLÂTRE par le Fluo-Plâtre  
HORS CONCOURS A L'EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS  
FAURE & KESSLER, à Clermont-Ferrand.  
Suc. à Paris, 15, av. de l'Opéra, et 16, r. d'Argenteuil.

# MOSAÏQUES

Maison fondée en 1852  
La première qui a introduit, en France, la Mosaïque décorative en émaux sur fond d'or, figures et ornements pour le nouvel Opéra  
DÉCORATION MURALE, VOUTES, PLAFONDS, FAÇADES  
ÉGLISES, PALAIS, MUSÉES, THÉÂTRES.

MOSAÏQUE VÉNITIENNE ET ROMAINE en marbre pour pavements

MÉD D'OR ET DIP. D'HONNEUR à toutes les Expositions univ.  
MÉDAILLE D'OR EXPOSITION UNIVERSELLE 1889  
Travaux du nouvel Opéra, Hôte. des Postes  
Hôtel de Ville, le Louvre, Trocadéro, Beaux-Arts, et  
\* maître mosaïste breveté

**FACCHINA** 47, rue Cardinet  
PARIS

# CARRELAGES ET PAVAGES CÉRAMIQUES

MÉDAILLE D'ARGENT EXP. UNIV. 1889

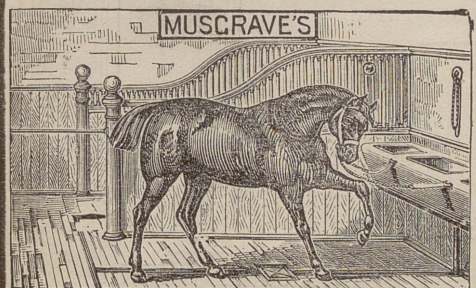
A. DEFRANCE ET C <sup>ie</sup>	PONT S <sup>ie</sup> MAXENCE (OISE)
DEUX MÉDAILLES D'OR ROUEN 1884	DIPLOME D'HONNEUR BEAUVAIS 1885

Agences | PARIS - 16, rue de la Chapelle.  
et Dépôts | TOURS 30, rue de Paris.

MÉDAILLE D'OR - LE HAVRE 1887

# INSTALLATIONS D'ÉCURIES SELLERIES. — VACHERIES ETC.

Maison MUSGRAVE & Co, limited  
PARIS, LONDRES et BELFAST



Médailles d'or et d'argent aux Expositions internationales.

MÉDAILLE D'OR AMSTERDAM, 1883

On peut voir nos articles en grandeur d'exécution dans nos salles d'exposition à Paris.

CATALOGUES et devis francs sur demande.

**MUSGRAVE ET Co, LIMITED**  
PARIS. — 240, rue de Rivoli. — PARIS

# EDMOND COIGNET & Co

PIERRES EN BÉTONS AGGLOMÉRÉS B<sup>e</sup> S G D G  
**CARRELAGES**

Striés pour cours et passages  
dits mosaïques en ciments colorés  
en mosaïques de granits et de marbres

MOSAÏQUES COIGNET B<sup>e</sup> S G D G

CARRELAGES, REVÊTEMENTS, GUÉRIDONS, TABLES etc.  
MOSAÏQUES DÉCORATIVES

EXÉCUTION SUR PLACE

MOSAÏQUES VÉNITIENNES ET ROMAINES

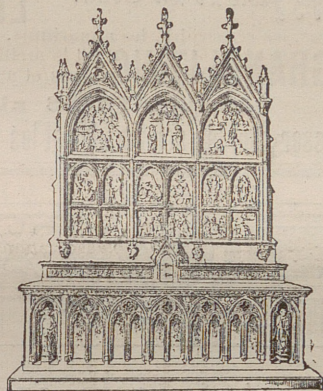
3, rue des Mathurins, Paris.  
USINES A ASNIÈRES (SEINE)

# ATELIERS FROG-ROBERT H. POIRET S<sup>R</sup>

36 ET 38, RUE BONAPARTE, PARIS

MÉDAILLES OR ET ARG. AUX DIFFÉRENTES EXPOS.

Statues religieuses : plâtre, carton-romain, carton-pierre, terre cuite, bois, pierre, zinc fonte de fer, bronze et marbre.



Statues religieuses :  
Modèles anciens et reproductions  
Bas-reliefs, groupes, etc.

# MOBILIER D'ÉGLISE

AUTELS, CHAIRES A PRÊCHER, CONFESSIONNAUX  
BANGS D'ŒUVRE, STALLS, APPUIS DE COMMUNION  
BÉNITIERS, FONDS BAPTISMAUX, ETC.

Exécution de tous travaux sur plans

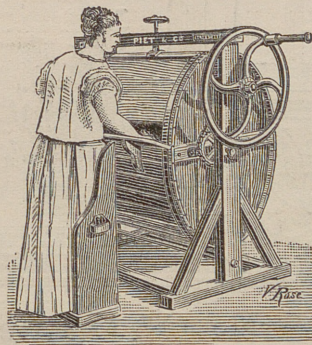
# ORGANISATION GÉNÉRALE DE BLANCHISSERIE LAVOIRS et BAINS

CHAUFFAGE, VENTILATION-HYGIÈNE

# PIET & Co

INGÉNIEURS CONSTRUCTEURS  
Ancienne Maison BOUILLON, MULLER et Co  
Hors Concours, Exposition 1889 membre du jury des récompenses.

BUREAUX, USINE et MAGASINS DE VENTE  
33, rue Chabrol, 33. — Paris.



ROUE A LAVER

PROJETS, DEVIS, PLANS, INSTALLATIONS  
DE TOUTS LES SERVICES GÉNÉRAUX ET PARTICULIER  
DES ASILES, HOPITAUX, COMMUNAUTÉS  
LYCÉES, COLLÈGES ET MAISONS D'HABITATION  
Élévation et distribution des eaux.

# SAUTTER LEMONNIER & Co

SAUTTER, HARLÉ ET Co, SUC<sup>r</sup>  
26, avenue de Suffren, Paris

EXPOSITION UNIVERSELLE. — PARIS 1889  
HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE  
DES ATELIERS DES CHANTIERS  
MAGASINS TRAVAUX PUBLICS

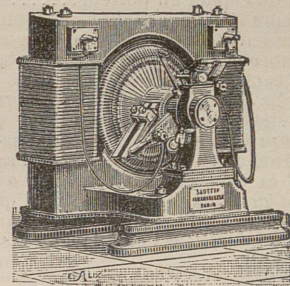
Installations Industrielles Installations Provisoires

# DYNAMOS COMPOUND

Réglant automatiquement leur débit.  
TRAVAIL ABSORBÉ, PROPORTIONNEL AU  
NOMBRE DE FOYERS ALLUMÉS

# MOTEURS A VAPEUR PILON

à grande vitesse pour la conduite directe des dynamos.



Moteurs électriques  
Percuses électriques

Transmission de force  
par l'électricité

# Co DE ST-GOBAIN, CHAUNY ET CIREY

siège social :  
9, rue Ste-Urbelle,  
PARIS.



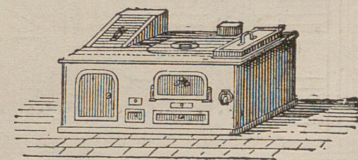
FONDATION :  
octobre 1665.

GLACES DE MIROITERIE ET DE VITRAGE  
VERRES A RELIEFS POUR TOITURES  
DALLES PAVÉS ET MOULAGES

# INSTALLATION DE CUISINES

FOURNEAUX — ROTISSERIES  
LAVÉRIES

Maisons et Châteaux  
Hôtels et Restaurants  
Hospices. — Collèges



# DELAROCHE Aîné

22, Rue Bertrand, 22  
PARIS

Envoi Franco de Catalogues.

**SOMMAIRE :**

TEXTE. — **Pioche et Souvenirs.**

- Le château d'Ecouen.**
- Domaine Marguerite,** à Meurad (Algérie).
- Groupe de bâtiments communaux,** à Coulommiers.
- Concours du Grand Prix d'architecture.**
- Consultations juridiques.**
- Construction des hôpitaux et des hospices :** Hôpital — hospice du Mans.
- VII<sup>e</sup> Congrès international d'hygiène et de démographie.**
- Nécrologie. — Nouvelles.**

DESSINS. — **Frontispice.**

- Château d'Ecouen.** Vue perspective.
  - Grand Prix d'architecture.** Projet de M. Chaussemiche.
  - Domaine Marguerite.** Plan général. — Plan de la villa.
  - Bâtiments communaux,** à Coulommiers. Deux plans.
  - Consultations juridiques.** Deux croquis.
  - Hôpital — Hospice du Mans.** Plan d'ensemble.
- PLANCHES HORS TEXTE. — Planche 89. Villa à Meurad (Algérie).  
Planche 97. Bâtiments communaux à Coulommiers.

COMPAGNIE PARISIENNE  
**D'ECLAIRAGE ET CHAUFFAGE PAR LE GAZ**

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les Actionnaires qu'il leur sera payé, à dater du mardi 6 octobre prochain, une somme de 12 fr. 50 par action de capital, à titre d'acompte sur le dividende de l'exercice 1891.

Cet acompte sera payé tous les jours non fériés, de dix heures à deux heures, au siège de la Compagnie, rue Condorcet, n° 6.

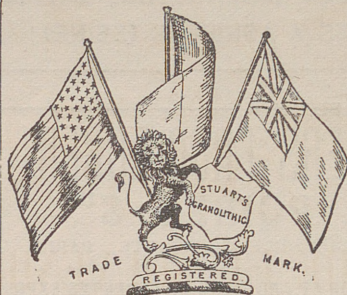
La somme nette à recevoir, déduction faite des impôts établis par les lois de finances, est fixée ainsi qu'il suit :

- 1<sup>o</sup> Action de capital nominative..... 12 000
- 2<sup>o</sup> Action de capital au porteur..... 10 581

Les porteurs de 20 actions, au moins, pourront déposer leurs titres ou leurs coupons à dater du 7 septembre, en échange d'un mandat de paiement à l'échéance du 6 octobre suivant.

Les intérêts ci-dessus indiqués pourront être payés, au siège de la Compagnie à partir du 7 septembre prochain, sous une retenue calculée au taux d'Escompte de la Banque de France (sauf pour les titres grevés d'un usufruit ou inscrits aux noms d'incapables) mais les titres qui auront usé de cette faculté d'escompte ne pourront plus être présentés au transfert ou à la conversion avant le 6 octobre 1891.

**LE GRANOLITHIC DE LA STUART'S GRANOLITHIC COMPANY LIMITED**



*• Soyez juste et en Avant*

LE GRANOLITHIC est un produit aussi dur que le granit et coûtant trois fois moins cher, il est surtout employé pour les trottoirs, pavage des cours, dallage des écuries, remises, etc.. il possède une résistance très grande. Une plaque de granolithic de 1<sup>m</sup>65 de long sur 0<sup>m</sup>28 de large et 0<sup>m</sup>18 d'épaisseur, a supporté à l'expérience un poids de 13 tonnes en lingots de fer superposés.

La Ville de Paris en a fait l'essai, rue de Rivoli, près de l'Hôtel de Ville, et l'a approuvé comme trottoirs très solides et pas glissants.

LE GRANOLITHIC est employé sans rival pour les passages de portes cochères, corridors, vestibules, les seuils et paliers.

LE GRANOLITHIC est aussi employé dans les cuisines pour les évier, les buanderies, les étabes de toutes sortes, les tanneries, filatures, et ateliers.

LE GRANOLITHIC s'emploie pour les églises, les écoles, les hôpitaux, les halles et marchés, les serres, les réservoirs, les aquariums, les côtés et carreaux de gazomètres.

LE GRANOLITHIC est le meilleur produit pour les fondations de machines à vapeur, moteurs à gaz et machines de toutes sortes.

**CANALISATIONS ELECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES**

S'adresser pour les commandes et les travaux, au DIRECTEUR, 15, rue du Conservatoire, à Paris



PRATIQUE DE LA MÉCANIQUE APPLIQUÉE À LA  
RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX

PAR  
P. PLANAT

4<sup>e</sup> ÉDITION

FORT VOLUME GRAND IN-8<sup>o</sup> DE 900 PAGES,  
500 FIGURES ET ÉPURES DANS LE TEXTE  
55 TABLEAUX HORS TEXTE

Broché : 40 fr.  
Cartonné : 42 fr. 50  
Relié : 45 fr.

PARIS. — DVJARDIN & C<sup>ie</sup> 17, Rue Bonaparte.

E. CLOSTRE.



## PIOCHE ET SOUVENIRS

*La Truelle et l'Histoire... — « La fin d'un Couvent » : — L'ancien monastère des Carmes déchaussés et le premier dôme en France.*

Pour le véritable Parisien — natif de l'île Saint-Louis ou de Chinon, peu importe — pour l'artiste ou le philosophe, pour l'antiquaire ou le chercheur de nouveautés, pour quiconque, en un mot, aime son Paris, — la grande ville, la ville du progrès et des souvenirs, de l'actualité et de l'histoire s'offre, à chaque saison, sous un jour pour ainsi dire nouveau, avec ses multiples physionomies variant suivant le quartier, avec mille charmes rendus piquants par mille contrastes.

Nous voici en septembre. — Quoi de plus doux et harmonieux que cette fine vapeur argentine annonçant l'automne; glacis estompant, fondant les ors et [les] verdure ensoleillées des monuments et des vieux arbres citadins?

Quoi de plus doucement suggestif et fièrement calme que ce décor à la fois pittoresque et grandiose, si plein de vie et de souvenirs, ce bouquet serré de monuments que plusieurs siècles ont accumulé entre le pont Henri IV et celui de la Concorde?

De Notre-Dame jusqu'à l'hôtel de Salm (palais de la Légion d'honneur), du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle à la fin du <sup>xviii</sup><sup>e</sup>, l'histoire de Paris et aussi celle de la France est là écrite en caractères magnifiques; le vieux palais de Saint-Louis dont les deux tours renouvelées peu à peu (comme le couteau de Jeannot), ont tout au moins gardé l'antique silhouette; le Pont-Neuf convenablement raccommode et servant encore de soubassement aux vieilles maisons de la place Dauphine; le Louvre de François I<sup>er</sup> à Louis XIV, rafraîchi par les architectes du premier empire et ses développements trop « bâclés » par ceux du second; le Pont Royal conduisant à la terrible brèche des Tuileries dont les ruines sont dispersées, aux quatre vents du caprice administratif, dans les divers squares ou cours, là où il faut chercher ces souvenirs de quatre siècles; le dôme des Quatre-Nations (Institut) et les ailes si bien proportionnées de ce palais d'académiciens; la Monnaie robuste et sobre d'architecture; les beaux hôtels

des <sup>xvii</sup><sup>e</sup> et <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècles bordant encore le quai Voltaire; puis les ruines terriblement noircies de la Cour des Comptes, — chapitre trop récemment écrit des convulsions politiques.

Quel tableau d'histoire! — un Panini ou un Piranèse.

Ce n'est certes pas la faute des spéculateurs ni celle des bureaucrates si Paris nous offre, ainsi qu'aux pèlerins qui s'y pressent en tous temps et de tous les points du globe, cette grandeur à la fois monumentale, historique et pittoresque. Quelqu'un n'exposait-il pas, tout dernièrement, un projet d'utilisation du jardin des Tuileries, en immeubles de rapport? Ces gens-là ne seraient fiers de leur Paris qu'après en avoir fait une caricature de New-York, aux rues numérotées comme les allées d'une nécropole moderne.

S'ils n'ont pas le bras assez long pour américaniser, d'un seul coup, la plus belle ville du monde ancien, ils s'en consolent en balayant d'une truelle aussi maladroite et inconsciente que syndicale, les plus jolis coins à souvenirs du Paris historique; et cela pour y encaisser leurs distributions manquées, leurs immeubles au rapport aléatoire, y étaler la monotonie intérieure et extérieure de cet encombrement ruineux, désespérant.

Ces gens-là ont abaissé notre profession en gâtant des terrains où ils ont semé le gâchis, pour y pêcher en eau trouble et récolter la faillite.

Et l'État « laisse-tout-faire » continue de son côté à élever, par là-bas, des Trocadéros, des chevalets de 300 mètres et des fermes à grand écart, — des clous — tandis que Versailles et les Trianons s'en vont en charpie.

Jusqu'ici, avions-nous pensé, le fonctionnaire et l'entrepreneur, le rond-de-cuir et le démolisseur, l'inconscience et la spéculation étaient seuls de force à jeter bas, sans sourciller, ce qu'en plusieurs siècles, une accumulation de soins et de dépenses, des trésors de talent et de volonté, des événe-

ments glorieux ou de terribles tragédies pouvaient avoir rendu sacré à tout venant tant soit peu sensible aux grands du souvenir.

Jusqu'ici, avions-nous cru, les gentilshommes et les membres du clergé étaient les « amis » naturels « des monuments ».

Ces soutiens fidèles, par naissance ou par vocation, des traditions d'un passé dont ils sont les héritiers directs, nous paraissaient devoir être les conservateurs de tout ce qui nous raconte l'histoire de l'art ancien, si intimement liée à celle des régimes disparus.

Or, voici ce qu'un journal « le mieux informé » nous annonce, en date du 2 septembre : « Le couvent des Carmes de la rue de Vaugirard va *disparaître*... Le moment est donc venu, pour ceux qui veulent faire un pèlerinage aux lieux où tombèrent les plus innocentes victimes des massacres du 2 septembre 1792, d'aller visiter ces ruines si pittoresques dans leur délabrement (1), et si grandes, par les souvenirs qui s'y rattachent. L'an prochain on célébrera par une cérémonie religieuse qui durera huit jours le centenaire des « martyrs » ; puis la pelle et la pioche des démolisseurs *entasseront dans l'oubli l'antique monastère*, édifié en 1610, la *chapelle bâtie sous Louis XIII* et les *cellules* des Carmes dont l'une fut habitée quinze ans par le Père Lacordaire. Déjà l'hôtel d'Hinnisdal, en bordure de la rue Cassette, et divers autres immeubles sont achetés par l'autorité ecclésiastique. Demain un *vaste quadrilatère* contiendra des bâtiments scolaires, des salles d'études et de conférences. Pèlerins, hâtez-vous ! »

C'est-à-dire que ce qui restait de ce coin si délicieusement pittoresque, si calme et si monumental, du vieux faubourg Saint-Germain va faire place aux casernes scolaires toutes neuves que réclame le développement de l'Université Catholique dirigée par Mgr d'Hulst.

C'est-à-dire que le monastère historique des Carmes, aux murs nus et noircis, mais solides à défier encore plusieurs siècles ; que la chapelle construite en 1620, aux frais de la maréchale d'Ancre suivant les uns, aux frais de du Tillet suivant les autres, avec le premier dôme qu'on ait vu en France ; que le jardin où l'on retrouve encore, pour ainsi dire, au milieu des parterres réguliers, les traces sanglantes des massacres de septembre (2) ; que le bel hôtel d'Hinnisdal, au fier portail, à l'architecture semi-monastique (c'est une ancienne propriété des Carmes), avec son jardin aux majestueuses charnelles ; qu'enfin tout ce lot de monuments historiques, de verdure séculaire va disparaître pour laisser place nette au « quadrilatère » des Facultés Catholiques.

Nous sommes bien loin de chercher, ici, une chicane anticléricale. Rien ne nous paraît plus légitime que le succès et le développement matériel des moyens d'instruction créés par les hommes les plus éminents d'un parti, quel qu'il soit. Mais c'est en faveur même des traditions respectables dont ces messieurs veulent ressaisir le fil pour guider la jeunesse à travers les nouveautés de la science moderne ; c'est au nom de l'art, de l'histoire, et des souvenirs d'hier ; c'est en faveur des reliques qu'ils ont entourées jusqu'ici de soins

(1) J'y suis allé et n'y ai point vu de ruines.

(2) Des parties d'enduits de murailles teintes de sang sont conservées sous verre dans les reliquaires de la crypte.

touchants en les exposant à la vénération des fidèles, à la curiosité des historiens ; c'est au nom du passé et de l'avenir que nous jetons ce cri d'alarme : On va encore détruire tout un coin du Paris historique ; et cela sans essayer d'allier les nécessités du présent avec le respect du passé ; sans tenter de donner à un plan d'établissement nouveau, la haute valeur que comporterait sa combinaison avec la conservation des parties les plus intéressantes et les plus solides de ce qu'on veut faire disparaître.

Passe encore de bâtir  
Mais raser, quel dommage !

Pour ceux qui n'ont pas encore eu le loisir ou la curiosité de pénétrer en cette ancienne église des Carmes déchaussés ; en ce jardin qu'on dit et qui semble effectivement être resté tel qu'il se dessinait en 1792, au jour du hideux massacre ; en cette crypte où sont exposés les ossements supposés de ces « martyrs » — car on n'est jamais sûr de rien — ; pour ceux qui n'ont pas parcouru les couloirs obscurs et la cage d'escalier où l'on « rabattait » les victimes qui y venaient recevoir la fusillade des septembriseurs, une description sommaire des lieux, du monument principal menacé de destruction, un historique rapide de la « maison », un rappel des souvenirs qui s'y rattachent peuvent aider à comprendre et à admettre le motif de notre campagne à ce sujet.

C'est ce que nous essaierons d'esquisser en un prochain article accompagné de quelques croquis à l'appui.

E. R.

## LE CHATEAU D'ÉCOUEN

PLANCHES 400, 401, 402, 403.

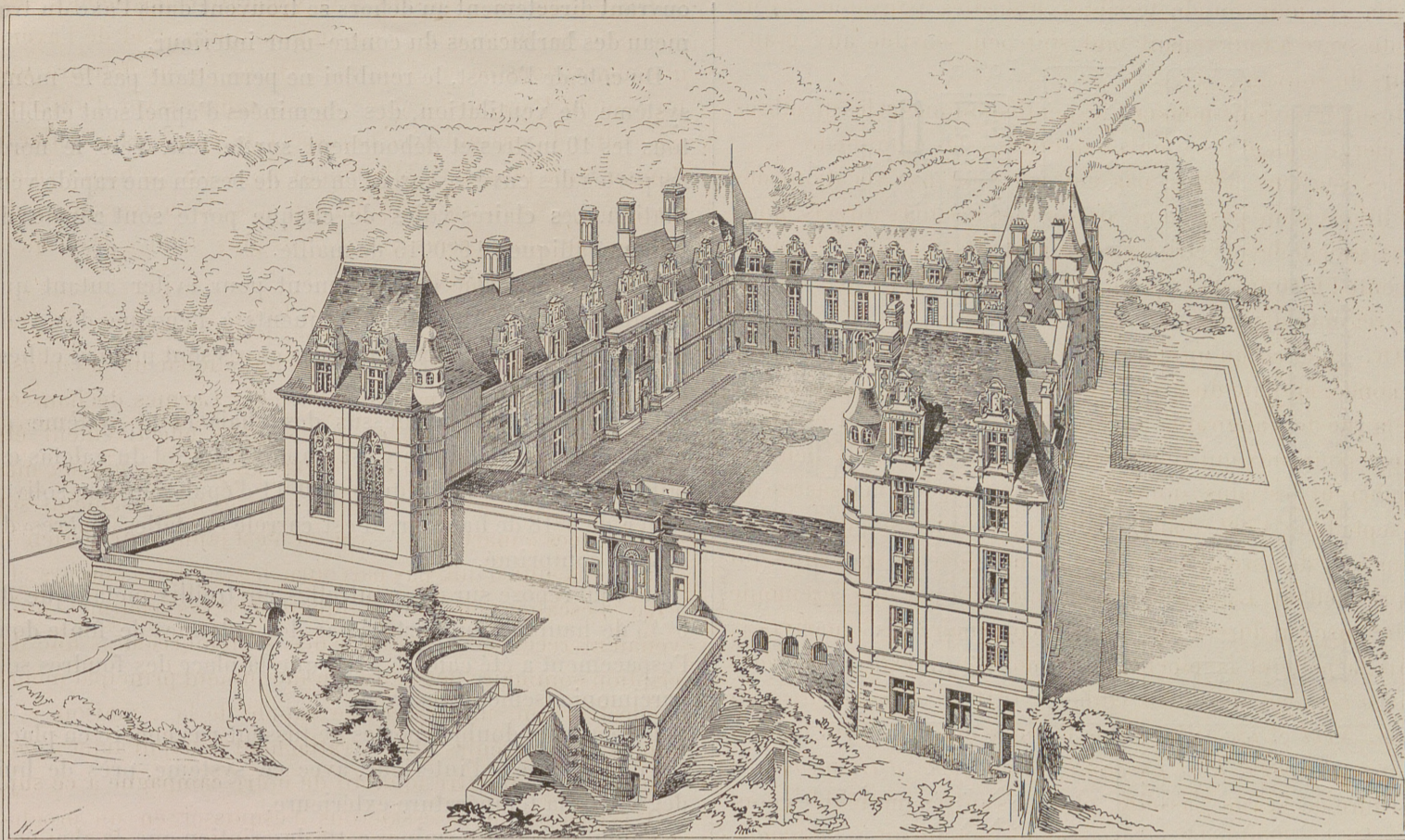
(Voyez page 571.)

La façade principale du château se composait d'une galerie de deux étages, à chaque angle de laquelle s'élevait un pavillon. Au milieu se dressait un portique qui abritait la statue équestre du connétable. Du Cerceau a laissé un dessin de cette partie, détruite peu avant la Révolution. Elle a été remplacée sous l'Empire par une construction absolument insignifiante. Cette destruction est à regretter, car cette façade était fort belle avec son premier étage d'ordre dorique et ses cariatides faunesques qui soutenaient le deuxième. La vue cavalière que nous donnons dans le texte et nos planches hors texte nous dispenseront d'une plus longue description de l'extérieur du château. Citons cependant la cour pavée de faïences mosaïques, comme beaucoup d'autres pièces du château, d'ailleurs.

La chapelle est, encore actuellement, une des parties les plus intéressantes. Elle est couverte d'une voûte peinte, et abritait un maître-autel de Jean Goujon, qui a été transporté à Chantilly. Le moulage de ce chef-d'œuvre figure au musée du Trocadéro. Le rétable figurait le sacrifice d'Abraham et l'ensemble supportait les quatre évangélistes et les trois vertus théologiques. Des tribunes en bois sculpté se trouvent aussi dans cette chapelle. On suppose que les vitraux étaient les célèbres verrières peintes en camaïeu, représentant l'histoire de Psyché, aujourd'hui à Chantilly.

La grande salle ou galerie des fêtes était aussi carrelée de





Vue à vol d'oiseau du château d'Ecouen, d'après le dessin de M. Dutocq.

mosaïques, dont il reste quelques fragments. C'est dans cette salle que se trouve la grande cheminée que nous donnerons en planche hors texte. Elle est de marbres de couleurs variées, surmontée d'une victoire attribuée à Jean Goujon. Dans différentes pièces du château, notamment au-dessus des cheminées, se trouvent des peintures, actuellement cachées par des volets de bois. Elles sont dues probablement à Jean Cousin. Voici ce qu'en dit M. Palustre : « Tous les sujets, en effet, sont bien dans le ton du grand artiste qui, presque partout, a comme apposé sa signature, en reproduisant certains détails d'ornementation, pour lesquels il semble avoir eu un goût tout particulier. Ajoutons que le dessin en est plein de fermeté, sans roideur, la couleur suffisamment vive et très agréable à l'œil. Suivant nous, le xvi<sup>e</sup> siècle n'a pas produit beaucoup de pages qui méritent plus d'attirer l'attention. »

La décoration peinte jouait un rôle très considérable dans l'ornementation intérieure du château. Les plafonds, les murs étaient ornés de fresques ou d'arabesques.

La destination actuelle du château n'est pas faite pour faciliter la conservation de tant d'œuvres d'art, déjà fort détériorées pour la plupart.

R. E.

## DOMAINE MARGUERITE

A MEURAD (ALGÉRIE)

PLANCHE 89.

L'établissement de viticulture et la villa dont les plans et quelques vues d'ensemble sont donnés ci-contre, sont élevés sur les premiers contreforts de l'Atlas, à 3 kilomètres environ

au sud-ouest du village de Meurad (province d'Alger), à la cote 283.

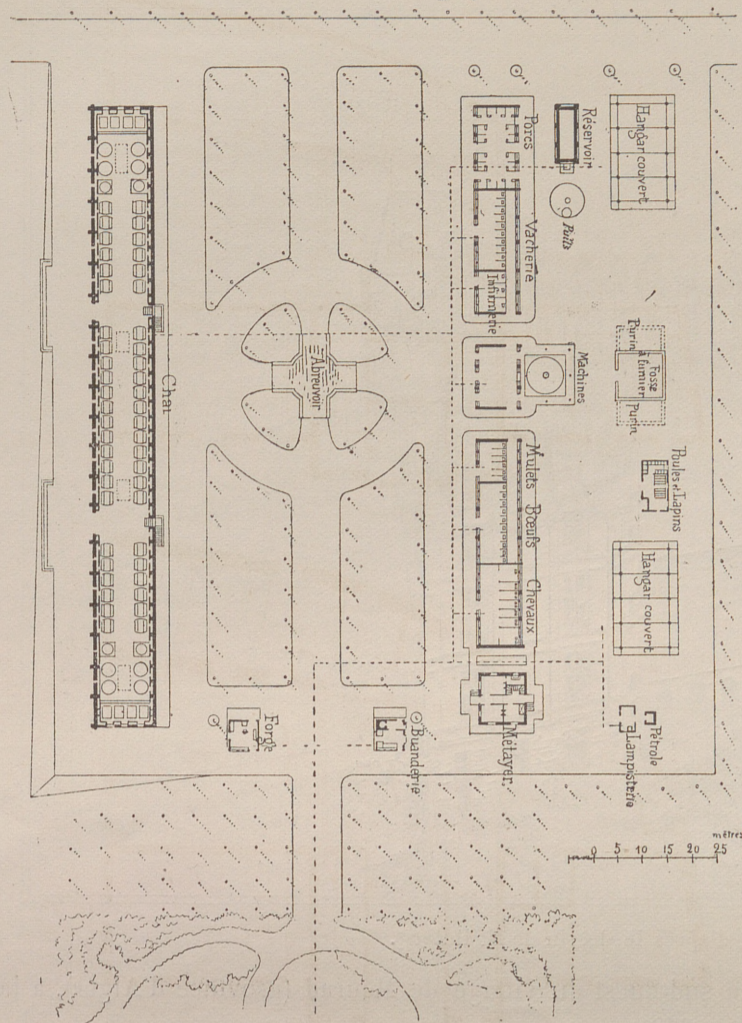
La position de la propriété a permis d'implanter la villa et les bâtiments d'exploitation sur le sommet d'un mamelon dominant une vaste étendue de plaine et laissant voir, par-dessus les coteaux du Sahel, un bon morceau de la Méditerranée.

Le plan d'ensemble laisse la villa en vedette, au milieu du parc ; mais les autres bâtiments d'exploitation sont disposés pour que la surveillance en soit toujours facile, qu'elle s'exerce de la villa ou de la maison du chef de culture.

Les écuries sont aménagées de façon à ne pouvoir contenir que dix bêtes, chevaux, mulets ou bœufs dans chacune d'elles. Un couloir de service, large de deux mètres, est réservé en avant des mangeoires, sauf dans l'écurie des chevaux où des boxs ont été établis.

Avec le climat relativement chaud qui règne en Algérie, il y avait lieu de se préoccuper de donner aux bêtes une large quantité d'air circulant activement, de les préserver du soleil et surtout de la chaleur, qui, à certaines époques de l'année, devait rendre les écuries presque inhabitables.

J'ai obtenu ce résultat, en laissant de larges baies ouvertes à 2<sup>m</sup>50 du sol, des deux côtés de l'écurie. Pour l'hiver, ces baies sont fermées à l'ouest par des châssis vitrés ouvrant de haut en bas. De larges auvents de 2<sup>m</sup>50 de saillie, en prolongement de la toiture, protègent ces ouvertures et empêchent dans tous les cas l'entrée de la pluie et du soleil. Quant à la toiture, cause première de la chaleur, je l'ai fait établir en tuiles plates de Marseille, sur des chevrons de 0<sup>m</sup>04 × 0<sup>m</sup>14, et j'ai fait planchéier le dessous des chevrons, laissant ainsi entre les écuries et la tuile un matelas d'air de 0<sup>m</sup>14 qui cir-



Domaine à Meurad (Algérie). — Plan d'ensemble.

cule et s'échappe par des chaudières ménagées près du faîtage.

Toutes les auges sont en béton de ciment comprimé.

Le carrelage des écuries est exécuté avec des dalles de même nature que les auges. Ces dalles, de 0<sup>m</sup>33 de côté, ont 0<sup>m</sup>05 d'épaisseur, elles sont rugueuses et fortement bouchardées à leur surface; une profonde rainure borde leurs rives; cette rainure est aussi bien faite pour l'écoulement des purins que pour donner aux bêtes un point d'appui solide.

Ce système de dallage m'a jusqu'à présent donné un bon résultat; il est propre, très facile à nettoyer, les bêtes ne glissent pas, et il est de plus très résistant.

Dans toutes les écuries, l'écoulement du purin se fait souterrainement par des tuyaux de ciment comprimé, de 0<sup>m</sup>20 de diamètre et l'eau, distribuée sous pression, permet, grâce à un robinet à raccord, l'arrosage et le lavage de l'écurie à la lance.

Dans la construction du chai un autre problème était à résoudre: celui d'une réduction de température et, si je puis m'exprimer ainsi, de l'égalisation de cette température, tout en laissant libre accès à l'extérieur pour les besoins du service.

Un seul moyen, je crois, se présentait à moi: Enfermer complètement le chai dans une enveloppe isolante et protéger ses communications à l'extérieur par des doubles portes.

J'ai donc laissé entre le mur et la cave une couche d'air de 0<sup>m</sup>30 d'épaisseur, à circulation vive, activée du côté de l'est par des barbacanes contrariées, c'est-à-dire que celles

ouvrant directement au dehors se trouvent dans l'axe du trameau des barbacanes du contre-mur intérieur.

Du côté de l'ouest, le remblai ne permettant pas le même système de ventilation, des cheminées d'appel sont établies tous les 10 mètres et débouchent sur le toit. Vers le nord, les portes des cuves assurent en cas de besoin une rapide ventilation. Les claires-voies de chaque porte sont garnies de toile métallique de 0<sup>m</sup>0015 de maille.

Au sud, j'ai fermé complètement pour éviter autant que possible les coups de sirocco fréquents à l'époque des vendanges. Sur ce point, les portes des cuves sont pleines et hermétiquement closes.

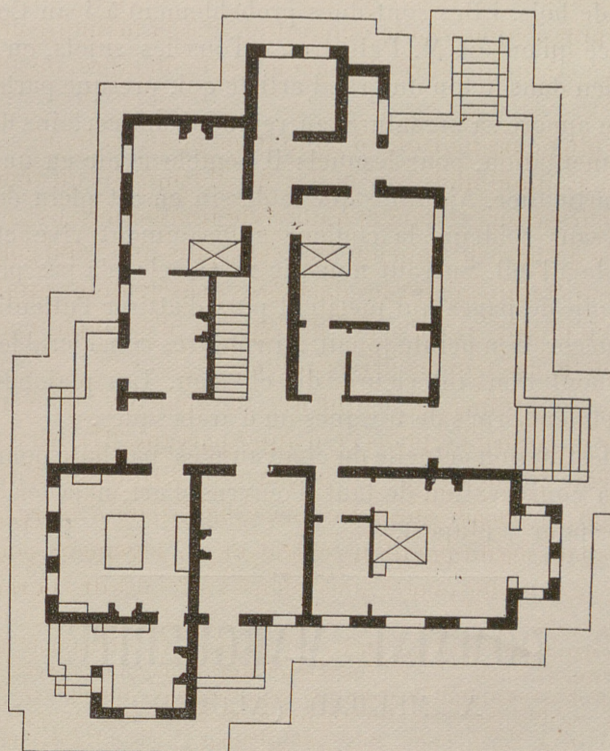
Un galetas règne au-dessus des chais et le système de planchéiage sous toiture y est employé. Le sol du galetas est fait de voûtelettes en briques de 0<sup>m</sup>11 d'épaisseur sur solives en fer de 0<sup>m</sup>18 de hauteur. Il est carrelé en dalles légères de ciment comprimé.

Le tout repose sur des poutrelles en treillis métallique de 0<sup>m</sup>45 de hauteur, supportées par des colonnes de fonte dont l'espacement a été calculé pour que la place des foudres soit parcimonieusement réservée.

Bien que les doubles portes ne fussent pas encore en place, j'ai déjà gagné à l'intérieur, avec ce système, près de huit degrés sur la température extérieure.

J'ajouterai pour terminer cette description que le chai peut contenir au minimum 5,000 hectolitres de vins en foudres et que la travée centrale de cinq mètres de largeur peut en tenir presque autant dans des fûts gerbés, sans que la circulation de ces fûts soit gênée.

Tout le chai est carrelé en dalles de ciment comprimé avec pentes dirigées vers deux citernes centrales d'une contenance



Plan de la villa.

de 200 hectolitres chacune, pour qu'en cas de rupture de cuves ou de foudres, il n'y ait pas de perte.

L'eau est aussi fournie dans le chai sous pression; le lavage des fûts peut s'y faire en grand et le nettoyage des foudres ou des cuves est assuré sans autre peine que d'ouvrir un robinet.

Le cuvage des vins se fait moitié dans des cuves en maçonnerie, moitié dans des cuves en bois. Je ne m'étendrai pas sur les raisons qui font préférer l'un ou l'autre système; les avis sont partagés. D'ailleurs ceci est l'affaire du viticulteur, car sur le chapitre « Vaisselle vinaire », j'estime que le plus sage parti qu'ait à prendre l'architecte est de s'incliner devant l'opinion compétente, à moins que son expérience personnelle ne lui permette des observations à ce sujet, observations qu'il a toujours le devoir de faire en vue d'une amélioration quelconque.

(A suivre.)

M. BOUXTON.

## GROUPE DE BATIMENTS COMMUNAUX A COULOMMIERS

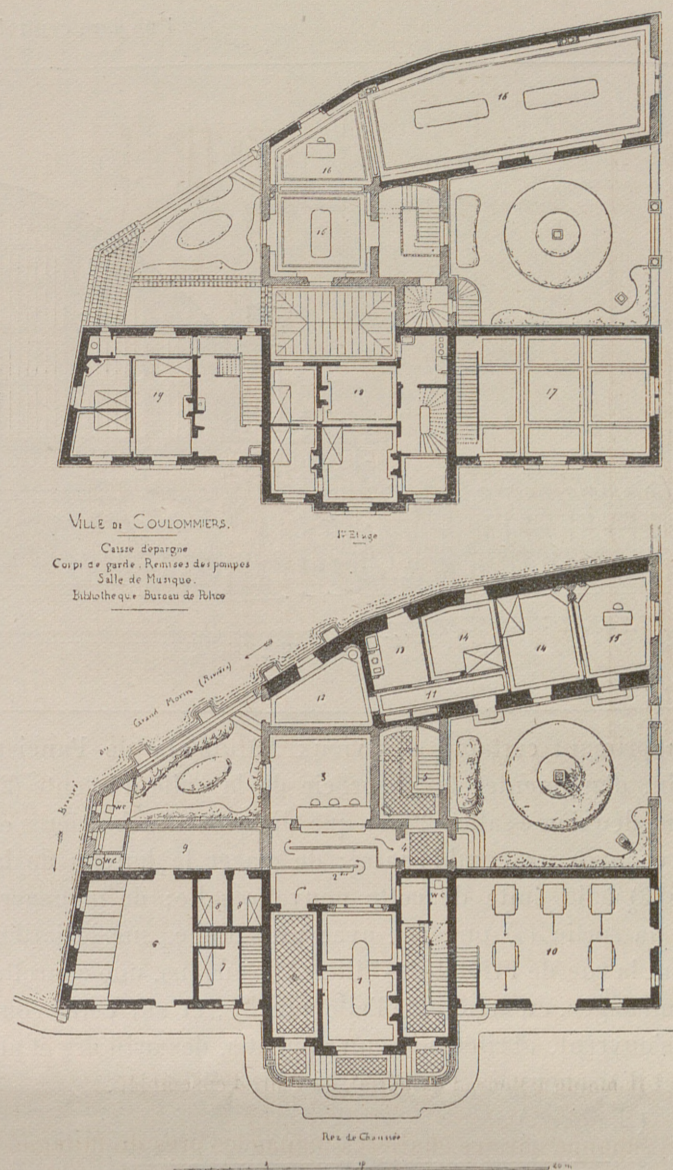
PLANCHE 97

Depuis tantôt dix ans la ville de Coulommiers, autrefois ornée du magnifique château de Catherine de Gonzague (xvii<sup>e</sup> siècle), semble reprendre, peu à peu, une certaine importance monumentale. Jusqu'à ce qu'un de nos meilleurs confrères, M. Marmottin, fût venu apporter à la municipalité de cette jolie petite ville le concours d'un talent plein de conscience, seuls les quelques vestiges restant de l'ancien château détruit en 1737 (1) offraient un intérêt architectural. Car on ne saurait trouver dans l'aspect du petit hôtel de ville moderne élevé sur les plans de feu Hippolyte Lebas, rien qui puisse ajouter à la réputation et à la mémoire artistique de l'éminent et vénéré professeur, membre de l'Institut.

Outre plusieurs maisons d'habitation et de rapport construites à Coulommiers, on doit à M. Marmottin un rendez-vous de chasse fort coquet et d'un style très caractérisé, élevé à l'entrée du parc de l'ancien château; puis un grand collège communal établi suivant les dernières prescriptions ministérielles, ou plutôt, qui a servi de type et d'exemple pour la rédaction de ces mêmes prescriptions.

Enfin, un groupe de bâtiments municipaux, dont nous donnons ci-contre les plans et, d'autre part (pl. 97), les élévations forme un des côtés de la place de l'Hôtel-de-Ville; il comprend, en façade sur cette place : la *Caisse d'épargne* au rez-de-chaussée du pavillon central et un logement pour le caissier au premier étage; puis, dans l'aile droite, la remise

(1) Construit vers 1613 par du Ry sur les plans de Salomon de Brosse dont le projet, d'après les reproductions que nous en a laissées Marot (Petit Marot), très simplifié dans son exécution à Coulommiers, paraît avoir été réédité, avec amplifications et modifications, au palais du Luxembourg, à Paris, pour Marie de Médicis. C'est en 1615 que de Brosse commençait, comme on sait, ce palais, dont le style, suivant une tradition fantaisiste, devrait être attribué à la commande royale d'une reproduction des palais florentins dont le souvenir était cher à la fille des Médicis. Il suffit de jeter les yeux sur les plans, coupe et élévation du château de « Colombiers » gravés par ledit Jean Marot, pour rectifier la valeur de cette tradition purement anecdotique.



des pompes à incendie (10) au rez-de-chaussée, et une *salle d'orphéons* au premier étage; dans l'aile gauche, le *corps-de-garde* (6) et des *chambres de sûreté* (8, 8), le cabinet du chef de poste (7) et, au-dessus du poste, le logement de l'appariteur de police.

Ce bâtiment fut construit en 1883. Il était alors en mitoyenneté, sur toute la longueur de son emplacement, avec un moulin dit « des Religieuses » — du nom donné au bras de la rivière du Grand-Morin, bras passant derrière le groupe de bâtiments en question.

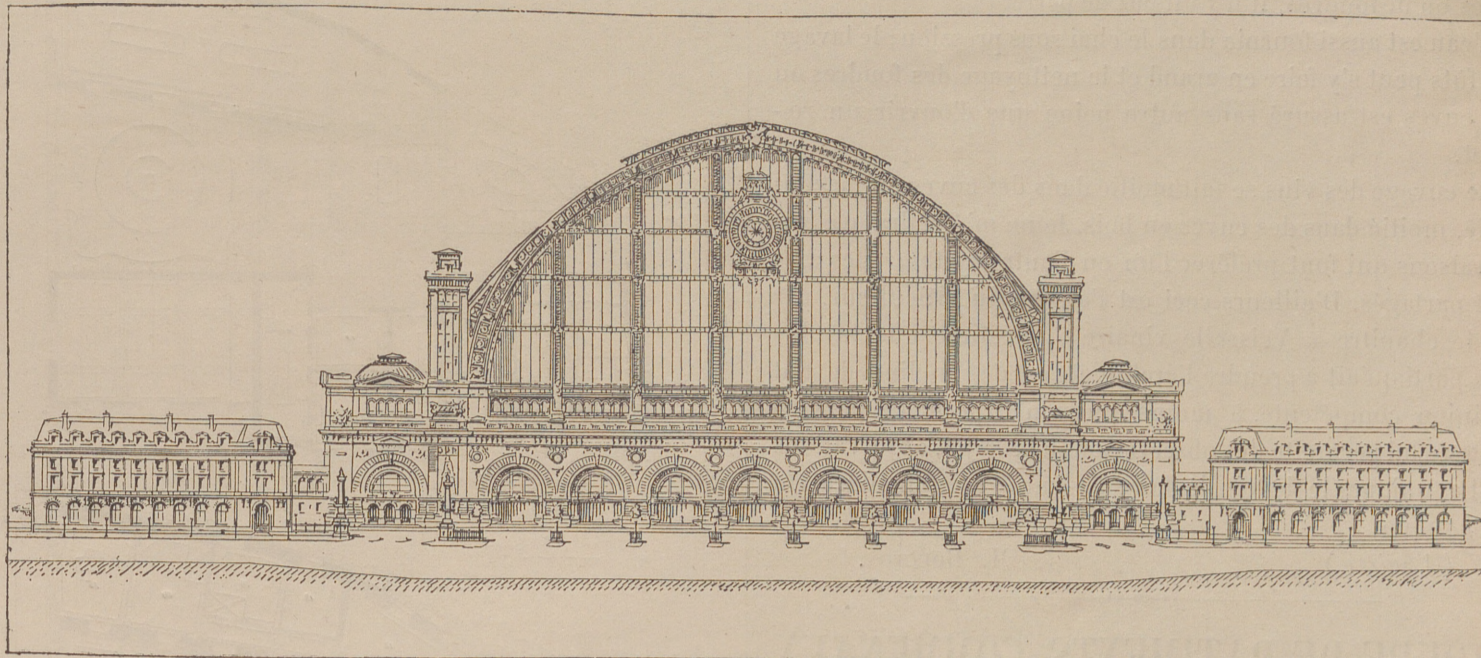
Depuis ce temps la ville de Coulommiers faisait l'acquisition dudit moulin qui s'élevait en saillie sur la rue de l'Hôtel-de-Ville, à cette fin d'élargir la rue. On coupait alors, à l'alignement nouveau, le bâtiment du moulin, et on le fermait au moyen d'un pignon se raccordant, par le style et le genre de structure adoptés, avec le pignon du bâtiment déjà élevé sur la place.

Ces deux pignons sur rue ont été reliés par un mur de clôture percé de deux portes grillées, — une grande et une petite.

Le mur mitoyen existant autrefois limitait le développement des bureaux occupés par les services de la Caisse d'épargne.

L'acquisition de la propriété voisine permet, aujourd'hui,

Une gare centrale avec hôtel Terminus.



en supprimant certains des vieux bâtiments de l'ancien moulin, d'augmenter la superficie de la salle d'attente (2) par une deuxième salle (2 bis) que divisent des barrières et que recouvre un comble vitré; de placer le bureau de la caisse (3) à la suite de cette nouvelle salle; de ménager, enfin, la sortie (4) ouverte, avec un porche, sur le jardin bordant la rue de l'Hôtel-de-Ville. Au surplus, une courette a été ménagée, en arrière de l'aile gauche; et sur cette courette s'ouvrent, abrités sous un appentis, des urinoirs et un cabinet d'aisances ainsi que les chambres de sûreté.

(A suivre.)

## LE CONCOURS

### DU GRAND PRIX D'ARCHITECTURE

Les circonstances particulières qui ont singularisé le jugement du concours de Rome rendu cette année à l'École, par l'Académie des Beaux-Arts — toutes sections réunies — et les observations impartiales dont nous avons cru devoir accompagner le compte rendu de l'exposition, ces motifs nous ont entraîné à la publication, inusitée ici, du projet primé en seconde ligne, à cette fin que le lecteur se pût rendre compte, par lui-même et à tête reposée, de la valeur respective des projets mis en présence et de la portée du jugement même.

Ayant publié le premier et le second Grand Prix, il nous a paru juste et équitable de compléter ces renseignements par un croquis du projet remarquablement étudié qui a valu à *M. Chaussemiche* le deuxième second Grand Prix.

On se rappelle l'immense nef sur laquelle s'accrochaient fort bien les galeries latérales du départ et de l'arrivée; des salles d'attente bien placées en face et sur le côté des têtes de lignes; des bureaux de bagages très ouverts sur le grand hall vitré, au départ et à l'arrivée; et le tout très « nettoyé », très simplement indiqué autour de ce hall dont les dimensions gigantesques, hors de toute pratique raisonnable, résul-

taient de cette indication hypnotisante du programme : « comble d'au moins 100 mètres ». L'auteur, tout comme ses concurrents, n'a pas vu le moyen de répondre à cette suggestion, autrement qu'en reproduisant et en exagérant le *comble* de *M. Dutert*.

Du « clou » de l'exposition universelle il résultera, longtemps encore, des essais malheureux d'application à la pratique réelle, industrielle. Nous l'avons dit, les praticiens, les spécialistes, les ingénieurs chargés de la construction des lignes de chemin de fer et de la direction des bâtiments de garage savent, par expérience, que les portées exagérées sont inutiles lorsqu'il s'agit de couvrir une surface sur laquelle arrivent ou partent, toujours dans le sens longitudinal, des trains qui abordent entre des quais d'embarquement. Ces quais, massifs inamovibles de grosse construction, offrent place aux supports de trois ou même de cinq travées de combles. Et ces mêmes supports peuvent même être reliés par des balustrades séparant le départ de l'arrivée, pour chacune des lignes voisines.

Donc nulle utilité à ces efforts coûteux de grandes portées, à l'emploi de ces combles démesurés en largeur et en hauteur comme celui de *M. Chaussemiche*; ces combles là, outre qu'ils coûtent fort cher d'établissement et d'entretien, constitueront toujours un « hors-d'échelle » écrasant pour tout essai d'architecture extérieure.

Cela peut paraître hardi, curieux, surtout lorsqu'il s'agit, comme en 1889, de prouver ce que peuvent l'industrie métallurgique et le génie civil; cela deviendrait inutilement ruineux dans la pratique courante; ce serait anti-esthétique — si j'ose m'exprimer ainsi — et anti-économique. Et, en ce cas, cela ne prouverait plus rien du tout.

Autrement, pourquoi ne pas couvrir, tout de suite, le terrain tout entier de la gare, — comme aussi le Champ-de-Mars, la Seine et le Trocadéro — d'une seule et même travée de comble? Ce serait encore plus beau, sans être plus utile.

Si, à l'École, on ne réagit pas contre cette naïve théorie consistant à présenter l'*architecture de l'avenir* comme devant s'appliquer à « couvrir d'immenses espaces », c'en sera

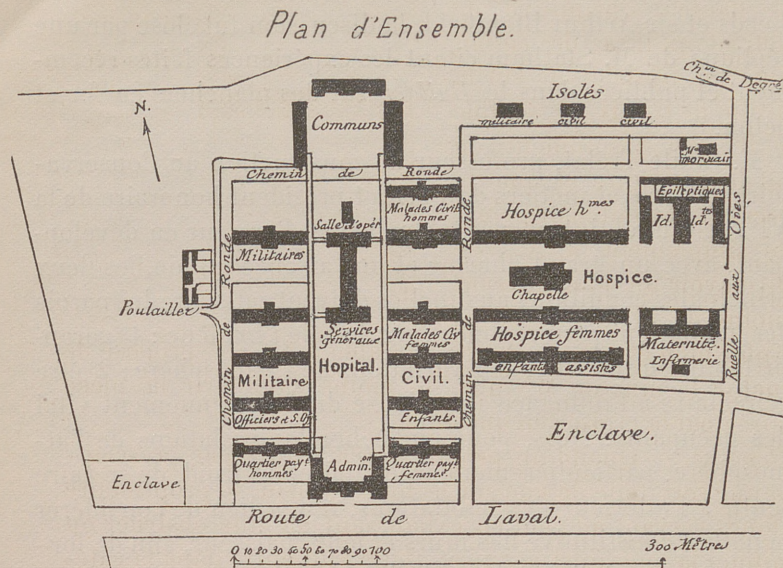


Fig. 64. — Hôpital-hospice du Mans.

Cette disposition met en façade sur la rue les pavillons les plus soignés et contribue à donner un bon aspect à l'hôpital.

4° L'hospice est placé sur la droite de l'hôpital et comprend trois grands pavillons (128 lits pour les hommes vieillards ou incurables ; 128 lits pour les femmes et 66 lits pour les enfants assistés). La chapelle est située au milieu d'une grande cour séparant le quartier des hommes des pavillons des femmes et des enfants.

L'hôpital-hospice est complété par un quartier d'idiots et d'épileptiques (66 lits), par une maternité avec infirmerie (ensemble 35 lits) et par trois pavillons d'isolement (ensemble 28 lits).

Il a donc au total 815 lits de malades et d'hospitalisés, et, en plus, 205 lits pour les 44 sœurs, les 55 servants et les 106 servantes.

Ce plan nous paraît très remarquable, en ce sens qu'il comporte, en deux masses bien séparées, l'hôpital et l'hospice. Tous les pavillons sont parallèles, avec une face exposée au Midi. Aucun pavillon n'est à une distance exagérée des services généraux qui occupent à peu près le centre de la hache formée par les constructions. Il y avait un problème particulier à résoudre, pour obtenir une séparation entre les pavillons des femmes et les pavillons d'hommes ; ces derniers étaient beaucoup plus nombreux, puisque 4 pavillons sont réservés à l'hôpital militaire. On a obtenu complètement le résultat désiré, en mettant les pavillons de femmes et d'enfants sur les petits côtés de la hache, et les pavillons d'hommes sur le grand côté.

On pourrait peut-être critiquer l'emplacement de la maternité, reléguée à l'extrémité de l'hospice. Les femmes en couches sont des malades qui exigent des soins constants, et il aurait peut-être été plus avantageux de les placer près de l'hôpital, à proximité des médecins, de la pharmacie et des services généraux ; mais il faut observer que le parti adopté donne à la maternité une sortie spéciale sur la rue, et qu'il est possible d'en faire un petit hôpital spécial, isolé du grand hôpital, et échappant ainsi aux germes de contagion provenant des salles de malades.

L'hôpital-hospice est établi bien en dehors de la ville, sur un terrain salubre d'environ 13 hectares, la surface construite est de 15.000 mètres, se décomposant ainsi :

	Mètres.	Mètres.
Neuf pavillons de malades à 500 m. chacun.	4,500	—
Deux quartiers payants à 414	—	828
<b>Total pour les malades de l'hôpital.</b>		<b>5,328</b>
Bâtiment d'administration . . . . .	818	
Services généraux . . . . .	1,220	
Salle d'opération . . . . .	84	
Maison mortuaire . . . . .	84	
Communs (buanderie, etc.) . . . . .	1,247	
Poulailler et ferme . . . . .	150	
<b>Total pour les annexes de l'hôpital et de l'hospice . . . . .</b>		<b>3,603</b>
Vieillards et incurables, 2 pavillons de 935 m.	1,870	
Enfants assistés . . . . .	1,030	
Idiots et épileptiques . . . . .	1,327	
<b>Total pour l'hospice . . . . .</b>		<b>4,227</b>
Maternité et son infirmerie . . . . .	896	
Trois pavillons d'isolement . . . . .	410	
<b>Total pour les services spéciaux de l'hôpital.</b>		<b>1,306</b>
Chapelle . . . . .	608	
<b>Surface totale construite . . . . .</b>		<b>15,072</b>

Ce tableau permet de trouver facilement la surface construite par lit pour chacune des catégories de malades. Le volume d'air est de 49 mètres cubes par lit de malade et de 30 mètres cubes par lit d'hospitalisé. La surface de parquet correspondante est de 8<sup>m</sup>20 à l'hôpital et de 7<sup>m</sup>20 dans les salles de l'hospice ; il faut reconnaître que ces chiffres sont un peu bas et que, surtout dans l'hôpital, on se rapprochera bien des limites inférieures admises. On peut répondre, il est vrai, que les voûtes sont en ogive et que toutes les dispositions ont été prises pour obtenir une très bonne ventilation et que généralement tous les lits ne seront pas occupés en même temps.

La dépense totale ne dépassera probablement pas le devis qui s'élevait à 2,721,000 francs compris honoraires et terrain ; en défalquant le prix du terrain (191,000 fr.) on arrive au prix de 3,400 francs par lit de malades (815), ou bien au prix de 2,480 si on compte sur 1,020 lits (personnel et malades). Le nombre de malades étant de 427 et le nombre des hospitalisés de 388, le chiffre de 3,400 francs représente à peu près la moyenne entre le prix de revient du lit d'hôpital et le prix de revient du lit d'hospice.

Le chiffre de 3,400 francs ainsi obtenu à l'hôpital du Mans est un chiffre très bas, et on doit vivement féliciter l'architecte qui a su l'obtenir sans rien sacrifier même des desiderata de l'hygiène moderne.

Voici à titre de comparaison et pour compléter le tableau donné dans un article précédent (voir page 549), le prix de revient d'après Narjoux de quelques constructions hospitalières :

Maison municipale de santé à Paris . . . . .	10,000 fr.	par lit de malade
Hospice de la Seine, Asile de Sainte-Anne . . . . .	10,000	— —
Hospice de la Seine, Asile de Vaucluse . . . . .	5,600	— —
Hospice de la Seine, Asile de Ville-Evrard . . . . .	5,730	— —
Hôpital du Havre . . . . .	4,500	— —

Hôpital de Berk-sur-Mer (à la

ville de Paris). . . . . 3,700 par lit de malade.

Ces prix se rapportent à des hospices, et en consultant le tableau de la page 549 qui se rapporte surtout à des hôpitaux, on verra que l'hôpital-hospice du Mans est établi dans des conditions remarquables d'économie.

Nous donnerons dans un prochain numéro la description et les plans des pavillons d'hôpital et d'hospice.

(A suivre.)

L. BORNE.

## VII<sup>e</sup> CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYGIÈNE ET DE DÉMOGRAPHIE

(Voir page 563)

Personne, en l'absence de M. Cuypers, n'ayant demandé à ouvrir la discussion sur le sujet un peu spécial qu'il avait traité, M. Arthur Blomfield exprima les remerciements de tous à notre confrère hollandais et aussi à M. le Dr Sykes pour la netteté avec laquelle ce dernier avait mis en lumière, dans sa lecture, les points les plus saillants du mémoire de M. Cuypers.

M. H. H. Statham, membre de l'Institut royal des architectes britanniques, s'efforça, dans l'étude très substantielle qu'il présenta sous le titre de : Quelques préjugés antihygiéniques dans la construction des maisons et particulièrement des maisons des grandes villes, d'établir combien il est désirable que ces maisons soient toujours construites de matériaux dont la faible porosité absorbe et retienne le moins possible les impuretés de l'atmosphère, et que, de plus, les architectes évitent, autant que possible, dans leurs distributions, tout espace manquant d'air et de lumière ou d'un accès difficile. C'est dans ce but que M. Statham préconise l'emploi de planchers formés de solives de fer avec remplissages en béton, en briques ou en terre cuite, jointifs et laissés apparents; qu'il désire que tous les appareils de salubrité, citernes, réservoirs, lavabos, baignoires, sièges d'aisances, etc., soient isolés de toutes parts et non relégués dans les angles de pièces souvent obscures ou enveloppés de menuiserie, noyés dans le plâtre ou dissimulés sous des tentures; qu'il blâme également l'emploi de tentures nombreuses et épaisses absorbant la plus grande partie de l'air et de la lumière que laissent passer les croisées et accumulant la poussière et les miasmes; qu'il proscribit les moulures trop refouillées, les papiers d'une surface accidentée, les meubles qui, par leurs saillies, laissent entre eux et les murs ou cloisons des interstices que l'on ne peut balayer ni nettoyer, enfin toute saillie, retraite ou anfractuosités pouvant donner asile à la vermine.

La discussion soulevée par le mémoire de M. Statham fut des plus intéressantes: M. Collins, le premier, en soutint, avec quelques réserves, les principales données; et nous avons rappelé, à notre tour, que nombre d'inconvénients signalés par l'auteur avec une si consciencieuse recherche pouvaient être rencontrés en France comme en Angleterre; le colonel Prendergast et deux membres de l'Institut royal des architectes britanniques, MM. Ralph Neville et J.-P. Seddon, relevèrent également divers points relatifs tant à la construction des planchers qu'à leur prix de revient et à la nécessité, pour les médecins, de venir en aide aux architectes en proscrivant, eux aussi, les habitudes de construction contraires à une bonne hygiène; M. le colonel Seddon décrivit le système de construction qu'il avait employé dans l'établissement du plancher d'une batterie à Portsmouth et après quelques

autres indications données par M. le conseiller Hannam de Leeds et sir Arthur Blomfield, la discussion fut close par une réplique de M. Statham citant les expériences faites récemment et publiées dans le *Builder* sur des planchers en fer et béton.

M. Émile Trélat, professeur de construction au Conservatoire des arts et métiers de Paris et président honoraire de la VI<sup>e</sup> section, obtint un véritable succès d'orateur en développant, avec un grand charme et une aisance infinie, les deux principales conditions auxquelles doivent satisfaire les parois des habitations pour répondre aux lois de l'hygiène: 1<sup>o</sup> garantir le milieu intérieur des variations de l'atmosphère; 2<sup>o</sup> être réfractaire à l'influence infectieuse du fonctionnement vital des occupants. Mais, pour empêcher les variations de l'atmosphère, particulièrement le chaud et le froid, de se faire sentir à l'intérieur des habitations, il y a lieu de considérer la nature constitutive des murs et leur épaisseur, afin de former ces murs à l'aide de matériaux de nature et de volume tels que, suivant les explications données par le conférencier et la figure tracée par lui au tableau, « pendant les écarts du dehors les plus intenses et les plus prolongés, en deçà et au delà de la température hygiénique, les calories d'écart, parties de la face extérieure du mur, n'aient pas le temps d'aboutir à sa face intérieure avant que, par changement de l'état atmosphérique extérieur, ces calories aient été transformées en calories différentes plus rapprochées de la température hygiénique et aient, en conséquence, engagé une marche de retraite de l'intérieur à l'extérieur ». C'est pourquoi, au grès de Fontainebleau, très perméable à l'humidité, il faut, à Paris, préférer, dans les constructions, un calcaire du bassin de Paris ou de la brique, matériaux de beaucoup moins perméables et que, de plus, les murs, construits de pierre ou de brique, doivent avoir une épaisseur en rapport avec leur plus ou moins grande perméabilité, épaisseur que, malheureusement, la densité toujours croissante de la population dans les capitales et, par suite, le prix, de plus en plus élevé des terrains, tendent à rendre difficile de leur conserver.

Passant à la capacité réfractaire des murs à l'infection, M. Émile Trélat, quoique obligé de se résumer, a tenu à établir que ces murs sont menacés de devenir des réceptacles infectieux lorsqu'ils ont longtemps reçu et emmagasiné les gaz et les miasmes qui se dégagent de nos corps ou qui se développent des données mêmes de l'habitation: aussi l'orateur se demandait-il, en posant la question sans la résoudre, s'il y a lieu de choisir, pour faire les murs d'habitations, des matériaux facilement perméables au gaz ou si, au contraire, il faut donner la préférence aux matériaux imperméables?

Dans la discussion qui s'engagea, après les applaudissements prolongés qui remercièrent en M. Trélat à la fois l'orateur et l'hygiéniste, M. le professeur Von Gruber, président honoraire de la Section, s'exprimant en allemand, dit que, en Angleterre et en France, la plus grande cause de déperdition de la chaleur résultait du nombre des croisées et de leurs dimensions, observations que confirma M. H. H. Statham en ajoutant que, en Angleterre, on n'était pas accoutumé, pour combattre les variations de la température extérieure, à faire de doubles vitrages distants l'un de l'autre d'un demi-pied; et M. Gruber ajouta que l'on ne pouvait, dans une semblable étude, séparer la perméabilité des murs des mesures prises pour assurer la ventilation intérieure des habitations, et que, dans tous les cas, les plus hautes considérations, telles que celles développées par

M. Trélat, ne pouvaient entrer en lutte, dans la construction de logements pour les classes pauvres, avec les données économiques de dépense qu'il faut réduire au strict indispensable. M. le Dr Spottiswoode Cameron, de Leeds, exprima la crainte que, en combattant à outrance la perméabilité des murs, on ne mit obstacle à l'oxygénation de l'air intérieur qui peut s'opérer par l'air du dehors pénétrant au travers des murs, et M. Ralph Nevill, lui aussi, pensa qu'il n'y aurait pas lieu d'accroître l'épaisseur des murs tant qu'il n'y aurait, entre l'air des pièces habitées et l'air extérieur, qu'une simple épaisseur de vitrage. M. H. Collins, en rappelant les exemples cités par Peltenkofer de maisons ouvrières construites en scories de fer, matière imperméable par excellence, déclara que de telles maisons étaient malheureusement inhabitables par suite de la condensation de l'eau qui se produisait en certaines saisons, le long des murs intérieurs, et M. W. P. Buchan, de Glasgow, cita, en opposition à l'établissement de doubles croisées, l'exemple d'une église de Glasgow dans laquelle, malgré ses doubles croisées, le froid se faisait tout particulièrement sentir.

Répondant aux objections qu'il avait pu deviner au cours de la discussion, M. Trélat dit que la déperdition de chaleur par les croisées et l'épaisseur à donner aux murs étaient une question de calcul et de mesure : plus grandes seraient les croisées, plus épais devraient être les murs ; mais qu'il espérait, en attirant l'attention des hygiénistes sur cette question, ne pas soulever de malentendus et ne pas se trouver en contradiction avec son ancien collègue, le secrétaire général du Congrès d'hygiène de Vienne, M. le Chevalier Von Gruber.

Après cette intéressante discussion, M. le Dr Lennox Browne lut un mémoire sur les conditions sanitaires des théâtres, mémoire dont une visite récente de vingt-deux salles de spectacle dans Londres même et de plusieurs autres dans les provinces lui avait fourni les principales données et pour l'intelligence desquelles il avait demandé à M. Ernest Turner, membre du conseil de l'Institut royal des architectes britanniques et l'un des secrétaires de la section, d'établir douze plans montrant les arrangements, tantôt acceptables et tantôt déplorable, de certains services tels que loges d'artistes et water-closets. Ces deux documents, texte et plans, que nous trouvons reproduits in-extenso dans le *Builder* du 22 août, avec les explications que notre confrère anglais a fournies à l'appui des plans, et qui, au reste, ont été l'objet d'une discussion commune, ont causé un certain émoi ; car, d'après son enquête ayant porté sur les points suivants : situation du théâtre par rapport au niveau de la voie publique et à son voisinage et ses abords immédiats ; disposition des loges d'artistes, des water-closets et urinoirs ; ventilation, éclairage et chauffage ; approvisionnement d'eau et moyens préventifs d'incendie ; enfin, effets produits par la déficiente installation de ces divers services sur la santé du public, en général, et sur celle des acteurs et du personnel des théâtres, en particulier ; M. Lennox Browne, tout en faisant des réserves flatteuses pour les établissements qui en sont l'objet, a semblé établir que certains théâtres anglais ne sont autres que des chausse-trappes où la mort attend ses victimes et où rhumatismes et fièvres typhoïdes s'abattent fréquemment, surtout sur les troupes de passage déjà fatiguées par de fréquents voyages.

A noter, dans la discussion qui suivit et termina la séance : à côté d'orateurs tels que MM. les Drs Allan, de Londres, et Dollan, d'Halifax, qui appuyèrent par des exemples les obser-

vations de leur confrère, M. Lennox Browne, l'opinion de M. Walter Emden qui ne croit pas qu'il y ait lieu d'insister sur la nécessité d'isoler les théâtres ; quelques observations fort judicieuses de notre confrère français, M. Bouhon, secrétaire général de la Société nationale des architectes et délégué de la commission des logements insalubres de la ville de Paris, qui rappela les mesures prises après le terrible incendie de l'Opéra-Comique et adjura ses collègues anglais d'obtenir l'interdiction de coucher dans des caves, des sous-sols ou des pièces non aérées, et enfin quelques mots de M. Max Clarke, architecte, de M. Alderman Domvile, d'Exeter, directeur de théâtre, et de sir Arthur Blomfield, président, sur la part qui revient aux architectes dans le bon aménagement des salles de spectacle au point de vue de l'hygiène.

Mais avant de quitter l'Université pour nous rendre à la cordiale invitation qui nous était faite par notre confrère anglais, M. H. H. Statham, de luncheon à son *home*, où nous avons retrouvé quelques-uns de ses beaux dessins du *Builder*, nous avons jeté un coup d'œil, malheureusement trop rapide, sur l'Exposition spéciale de dessins d'architectes ornant les murs de la bibliothèque de l'Université, à la fois salle de réception et de renseignements pour les membres du congrès. Là, nous avons pu voir d'intéressants projets, tous dus à des architectes anglais et dont quelques-uns exécutés ou en cours d'exécution, mais qui nous ont tous fait apprécier les dispositions souvent originales et le plus souvent franchement accusées, que nos confrères de l'autre côté du détroit donnent aux Infirmeries, aux Hôpitaux, aux Asiles d'aliénés, aux grands établissements de bains, aux workhouses, aux écoles et aux habitations ouvrières, ainsi que les moyens qu'ils emploient pour le drainage de ces édifices ; mais nous espérons que, lors du prochain congrès international d'hygiène qui doit se tenir à Buda-Pesth (Hongrie) dans l'été de 1894, ce côté si précieux des études architectoniques concernant l'hygiène prendra le caractère d'une véritable exposition internationale.

Il nous faut encore mentionner une autre Exposition, ouverte celle-là au Burlington Fine Arts Club, et consistant en une collection historique de reliures de toutes les époques et de tous les styles à l'exception des reliures dues à des artistes vivants. Ce Club, ou cercle d'amateurs d'œuvres d'art, mérite bien la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent aux questions d'enseignement artistique ; car, depuis 1868, il réunit chaque année des expositions d'œuvres d'art, choisies avec le plus grand soin et c'est là que, en 1884, nous avons pu admirer, avec notre confrère M. Aitchison, toute une collection de dessins originaux d'architectes dus à Inigo Jones, Stuart, sir Ch. Barry, Ch. Cockerell, sir Digby Wyatt, Turner, etc.

On nous permettra de passer sous silence les trois *garden-party* offertes dans l'après-midi du mercredi 12 à tous les membres du Congrès ainsi que la soirée officielle réservée aux *Gentlemen* par le collège royal des médecins ; nous avons préféré visiter l'après-midi quelques nouvelles constructions anglaises entièrement revêtues à l'extérieur de panneaux de terre cuite, système de revêtement mis en grande mode, il y a environ quinze années, par notre honoré confrère, M. Alfred Waterhouse, dans le nouveau musée d'histoire naturelle qu'il a érigé à South-Kensington, et accepter le soir le dîner donné à quelques membres anglais et français de l'Institut royal des architectes britanniques, dans sa maison si hospitalière de Stratton-Street, par M. John Macvicar Anderson,

autrefois secrétaire honoraire pour l'étranger, puis vice-président et aujourd'hui président de l'Institut royal des architectes britanniques. La gracieuse hospitalité offerte aux architectes français en Angleterre pendant les congrès n'est certes pas un des moindres charmes et est la source des plus agréables souvenirs laissés par les congrès internationaux tenus à Londres.

(A suivre.)

Charles LUCAS.

## NÉCROLOGIE

On nous annonce la mort de M. Albert-André Foucault, décédé dans sa 46<sup>e</sup> année, M. Foucault était ancien élève de l'École des Beaux-Arts et s'était occupé particulièrement d'architecture et de journalisme; il était membre de la Société amicale des architectes, anciens élèves de Jules André.

La Société régionale des architectes du Nord vient de perdre un de ses membres les plus anciens et les plus estimés, M. Jules-Joseph Duthilleul, architecte à Lille, décédé le 13 août 1891, à l'âge de 56 ans, après une longue maladie. M. A. Newnham, président en exercice, a rappelé en quelques mots les nombreux services simplement rendus par cet homme modeste et de devoir.

Le 14 août dernier, est décédé, à Sèvres, dans sa 57<sup>e</sup> année, M. Félix Narjoux, architecte et écrivain de talent, ancien élève de Constant-Dufeux et de Viollet-Le-Duc, commissaire-voyer du VI<sup>e</sup> arrondissement de la Ville de Paris, membre de plusieurs commissions au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, appartenant à l'Union syndicale des architectes français et récompensé d'une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1889 (classe IV, dessins d'architecture).

M. Narjoux était l'auteur de plusieurs édifices publics ou privés, parmi lesquels : l'église de Chaulgnes (Nièvre), dont le projet fut exposé au Salon de 1870, le petit hôtel qu'il habitait rue Littré, 3, à Paris et l'important groupe scolaire de la rue Titon (XI<sup>e</sup> arrondissement), groupe comprenant écoles maternelle et enfantine, écoles primaires de garçons et de jeunes filles, grande cantine et bibliothèque spéciale aux ouvrages d'art appliqués à l'industrie en même temps que servant l'hiver de salle de conférences.

En dehors de récits de voyages écrits d'une plume facile et illustrés de croquis finement touchés, M. Narjoux avait collaboré à l'ouvrage intitulé *Habitations modernes*, publié sous la direction de Viollet-Le-Duc (2 vol. in-fol. texte 200 pl.) et avait édité avec le concours et sous le patronage de la Ville de Paris, un recueil des différents *Monuments élevés par la ville de 1850 à 1880* (neuf séries, ins. 300 pl. texte in-fol.); il avait de plus donné, sous le titre de *Architecture communale*, un recueil en trois par-

ties (ch. 75 pl. texte in-4<sup>o</sup>), composé de types choisis de presque tous les édifices civils qu'une municipalité peut avoir à faire élever; et enfin, à la suite de missions officielles en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Allemagne et en Suisse, il avait rédigé, avec dessins des plus pratiques, quatre volumes précieux par les documents administratifs et les relevés de plans de bâtiments ou de détails de mobiliers qu'ils renferment, et sur l'architecture scolaire (Ecoles communales et Ecoles normales primaires) de ces différents pays.

Ch. L.

D'une notice qui nous est également communiquée par M. M. du Seigneur nous extrayons quelques indications complémentaires intéressantes.

Narjoux exposa, pour la première fois au Salon de 1866, divers types d'absides du moyen âge : *Eglise des Fosses* (Seine-et-Oise); de *Jouy-le-Comte* (Oise); de *Louveciennes* (Seine-et-Oise); de *Sermaises* (Loiret); de *Mareil-Marly* (Seine-et-Oise); de *Nexon* (Haute-Vienne); au Salon de 1870, les plans, élévations et coupes de son église de *Chaulgnes* (Nièvre); puis plusieurs dessins et plans de l'*Hôpital catholique de Zurich*; à l'Exposition universelle de 1878, son groupe scolaire de la *rue Curial*; à celle de 1889, son groupe scolaire de la *rue Titon*.

Outre ses ouvrages sur la construction des écoles et les habitations modernes, Narjoux avait publié : *L'Histoire d'un pont*; *L'Histoire d'une ferme*; et quelques œuvres purement littéraires : *Notes de voyage*; les *Aventures de Michel Knobbs*; *En Europe*; *M. le Préfet des Hauts-Monts*; la *Linda*. Il laisse en manuscrits plusieurs romans et un grand nombre de documents sur l'étranger.

## NOUVELLES

### ÉTRANGER

**Crise édititaire.** — Une terrible crise édititaire pèse depuis quelque temps sur l'Italie. Rome et Milan en sont surtout frappées. A Milan, les conséquences de cette crise ont été désastreuses. Actuellement, les conditions de toutes les professions qui sont attachées au bâtiment sont fort critiques. Il est à espérer que la crise cessera au plus tôt. Décidément le développement édititaire à Milan a pris, dans ces derniers temps, des proportions qui ne sont pas en rapport avec les besoins de la ville, bien que Milan soit une ville active et industrielle.

**Thermes anciens.** — A Fiesole, on a découvert, dernièrement, un édifice à usage de thermes fort important. Le plan de cet édifice est encore fort bien déterminé et on y voit parfaitement toutes les pièces originaires. Le commissariat des beaux-arts de la Toscane a décidé que cet édifice « digne de la magnificence romaine » serait étudié avec le plus grand soin.

### PARIS

**L'achèvement des Halles centrales.** — On sait que le projet d'ensemble relatif à la création des Halles centrales comporte la

construction de deux nouveaux pavillons, qui auraient pour effet de prolonger jusqu'à la Bourse du commerce notre grand marché parisien aux approvisionnements.

Plusieurs fois repris et toujours ajourné, ce projet revient aujourd'hui à flot d'une façon plus sérieuse que par le passé. Dans un rapport très intéressant, M. le docteur Lamouroux, conseiller municipal pour le quartier des Halles, démontre l'importance qu'il y a à entreprendre, à bref délai, cette grosse opération d'édilité.

L'agrandissement des Halles ne s'impose pas seulement pour étendre ce marché, où affluent tous les marchands de denrées diverses indispensables à la consommation, il doit également avoir pour effet de fournir des débouchés reconnus indispensables sur ce point de Paris, où, d'après les statistiques, la circulation est de 125.000 personnes par jour, le vingtième environ de la population de la capitale.

La construction des deux pavillons projetés entraînerait la démolition de tout le pâté de maisons limité par la rue Coquillière, la rue de Vauvilliers, la rue de Viarmes, la rue Aubin et la rue des Deux-Ecus dont une amorce au futur alignement existe déjà du côté de la rue du Louvre.

Les maisons numéros impairs de 19 à 49 de la rue de Vauvilliers, ainsi que les immeubles numéros pairs de 2 à 22 de la rue de Viarmes devraient être démolis; par suite, la rue de Vannes et la rue Aubin disparaîtraient.

**L'École de Droit.** — On vient de commencer les travaux préliminaires de la reconstruction de l'École de Droit par la démolition des maisons qui séparent cette école des rues Cujas, Soufflot et Saint-Jacques. Ces maisons feront place à un nouveau corps de bâtiment qui constituera la nouvelle école et dont les plans ont été dressés par M. Lheureux, architecte de la Ville.

La dépense résultant de l'agrandissement et de la reconstruction de l'École de Droit est évaluée à quatre millions de francs. Elle est partagée également entre la Ville et l'Etat.

L'élargissement de la rue Saint-Jacques coûtera 764,000 francs. La Ville seule en fait les frais.

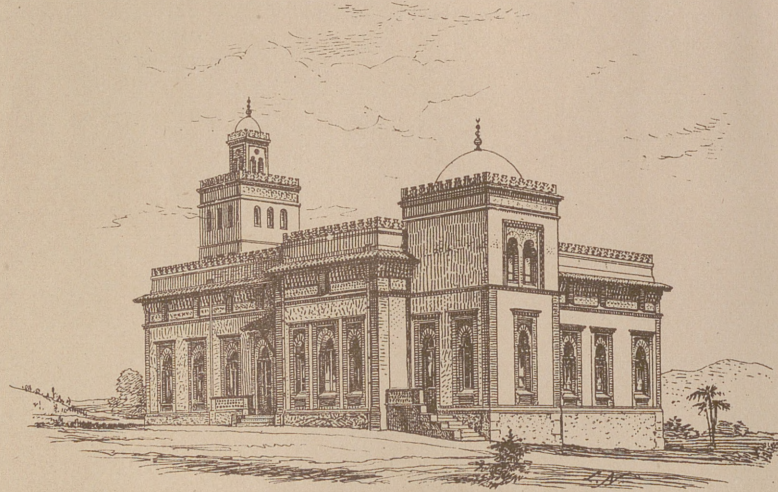
**Une mosquée à Paris.** — Le journal *l'Orient* demande que l'on construise une mosquée à Paris, pour assurer l'exécution du culte mahométan.

Ce journal insiste sur les relations amicales de la France et de la Turquie, sur les preuves de courtoisie que celle-ci a données à la France, en tout temps, au sujet de la liberté du culte catholique en Orient. Il énumère les travaux de restauration ou d'édification des monuments religieux effectués par les souverains musulmans, et indique enfin le caractère de bonne politique d'une pareille mesure envers les sujets musulmans de la France.

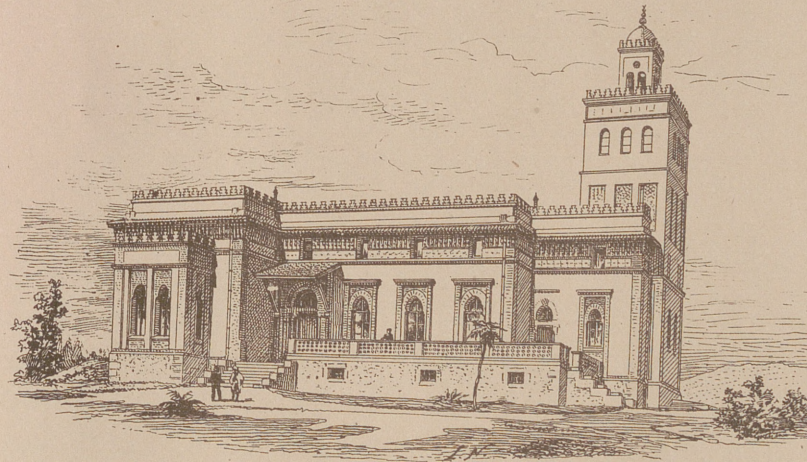
Le Gérant : P. PLANAT.



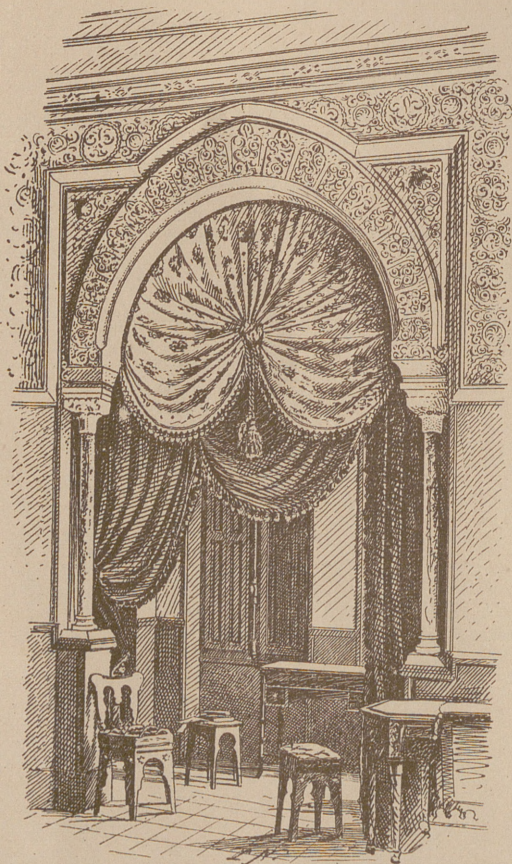
FAÇADE SUD



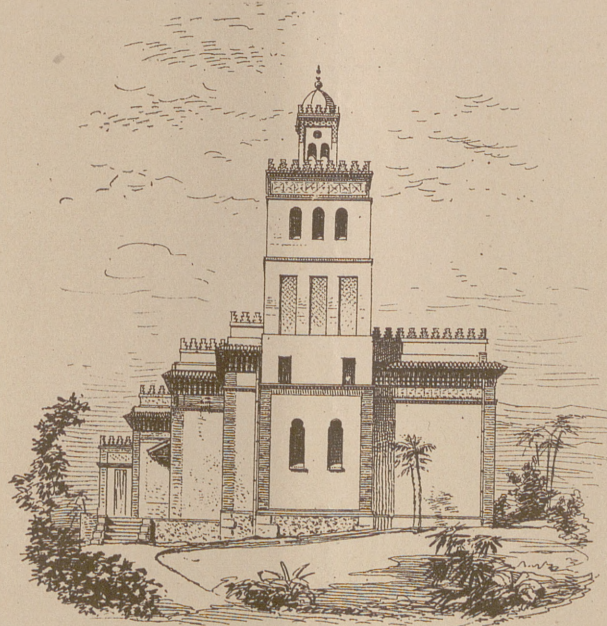
FAÇADE NORD



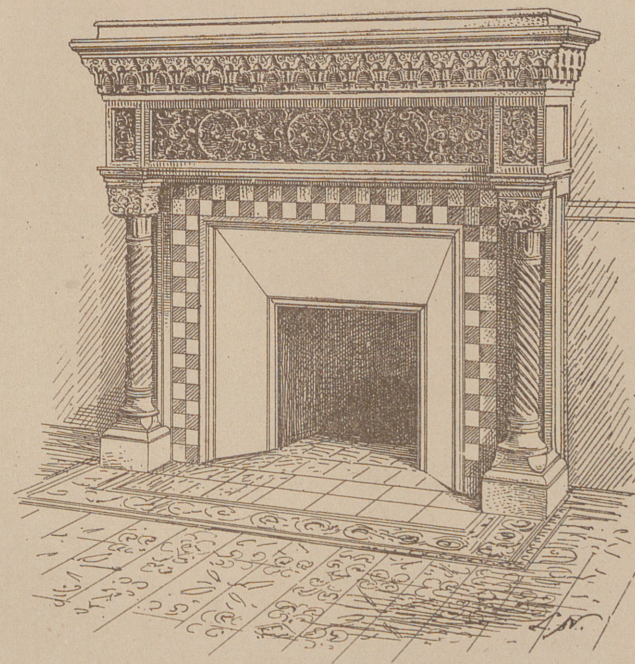
ARCATURE DU MIRADOR



FAÇADE OUEST

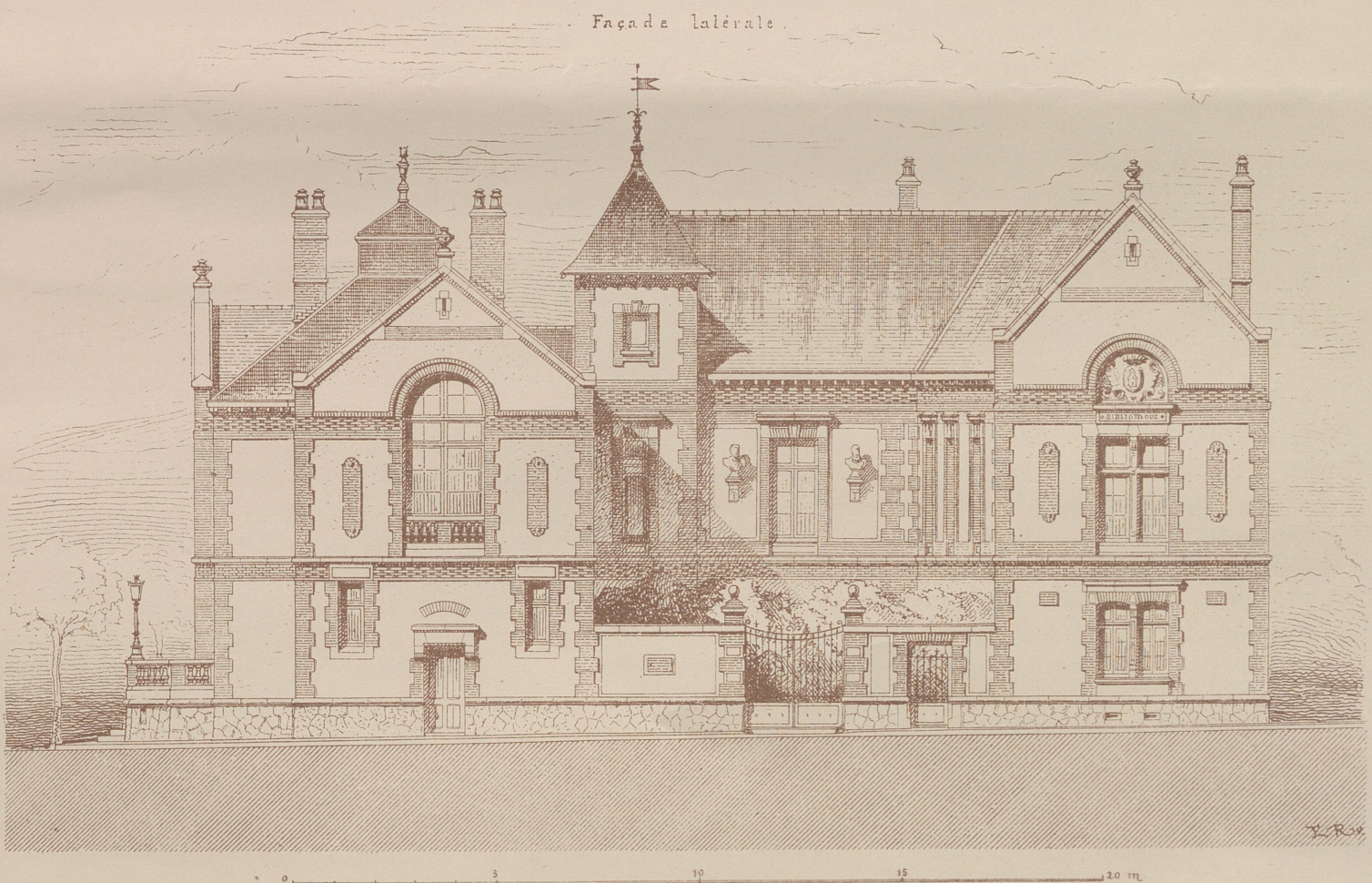
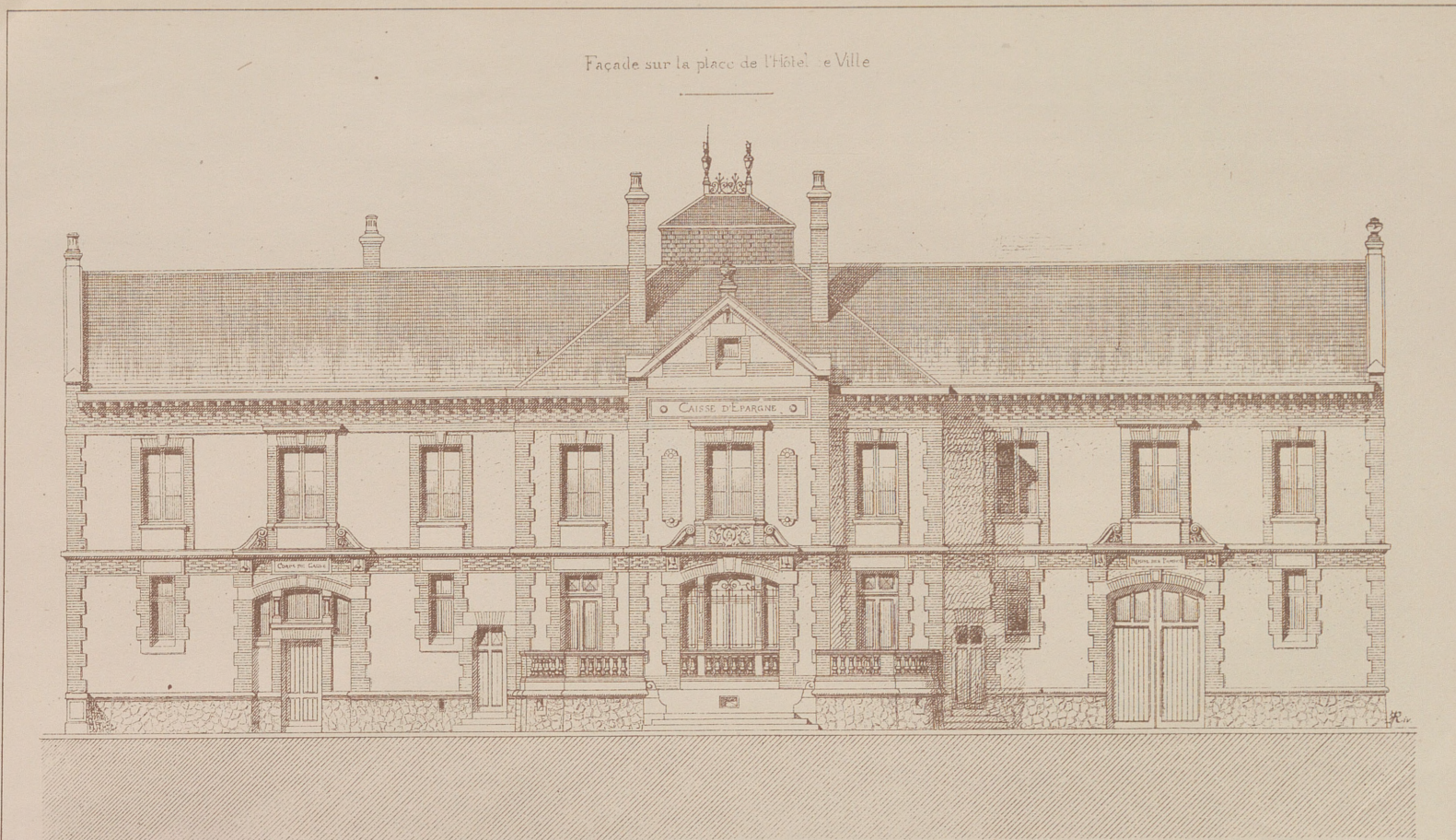


CHEMINÉE DE LA SALLE A MANGER



VILLA A MEURAD (Algérie) — ARCHITECTE. M. BOUCTON





GROUPE MUNICIPAL A COULOMMIERS (Seine et Marne)

ARCH: M. MARMOTTIN



# PRIX COURANT LEGAL DES MARCHANDISES EN GROS SUR LA PLACE DE PARIS

Cote officielle rédigée par les Courtiers de Marchandises assermentés au Tribunal de Commerce de la Seine - Cours du 31 août au 7 septembre 1891.

SUCRES 1891	BLANC N° 3	ROUX, BAS 88°	ROUX ACQUITTÉS BAS 88°	STOCK DES SUCRES INDIENNES À PARIS	RAFFINÉS	
	les 100 k. nets	les 100 k. nets	les 100 k. nets		BONNE SORTE les 100 k. nets	BELLE SORTE les 100 k. nets
Lundi... 31 août ..	37 .. à ..	37 .. à ..	.. à ..	35.710	106 50	107 50
Mardi... 1 <sup>er</sup> sept. ..	37 50 ..	37 .. 37 25	.. ..	36.293	106 50	107 50
Mercredi 2 ..	37 75 38 ..	37 25 37 50	.. ..	34.876	106 50	107 50
Jeudi... 3 ..	37 75 ..	37 25 ..	.. ..	34.147	106 50	107 50
Vendredi 4 ..	37 25 37 ..	37 .. ..	.. ..	33.447	106 50	107 50
Samedi.. 5 ..	37 25 ..	37 .. ..	.. ..	32.534	106 50	107 50
Cote moy. de la sem.	37 416	37 125	.. ..	"	"	"

ESPRITS FINS, 1 <sup>re</sup> qualité, 90° non logé, ent. Paris. 1891	COTE OFFICIELLE	STOCK DE PARIS	ROILES les 100 kilogrammes (hors barrière.)	COLZA D'EUROPE		LIN BRUTE TOUS PAYS
	l'hectolitre	pipes	1891	BRUT TOUS PAYS les 100 k.	ÉPURÉ EN TONN. les 100 k.	les 100 kil
Lundi... 31 août ..	38 75 à ..	11.400	Lundi... 31 août ..	75 ..	85 ..	54 50
Mardi... 1 <sup>er</sup> sept. ..	39 50 ..	11.575	Mardi... 1 <sup>er</sup> sept. ..	74 25	84 25	53 75
Mercredi 2 ..	39 25 38 75	11.500	Mercredi 2 ..	74 50	84 50	53 75
Jeudi... 3 ..	30 .. ..	11.325	Jeudi... 3 ..	74 25	84 25	53 75
Vendredi 4 ..	30 .. ..	11.425	Vendredi 4 ..	73 75	83 75	53 75
Samedi.. 5 ..	38 75 ..	11.000	Samedi.. 5 ..	73 25	83 25	53 50

SUIFS (Prix aux 100 kilos.)		FARINES (Cours des 12 marques à 159 kil. brut)		
		1891	1890	1889
Suif (boucherie de Paris) 43 1/2 en pains.	65 ..	Lundi.. 31 62 .. à 62 25	.. à ..	53 .. à 53 25
Suif fondu 43% en fûts, de toutes provenances.	64 50	Mardi.. 1 62 50 62 75	59 .. 58 75	.. ..
Acide stéarique de saponification .....	410 .. à ..	Mercr.. 2 62 30 62 75	58 75 ..	53 ..
— stéarique de distillation .....	405 .. à ..	Jeudi.. 3 62 75 ..	59 .. 58 45	52 75 52 50
— oléique de saponification .....	57 .. à ..	Vendie. 4 62 50 62 25	58 75 ..	52 75 53 ..
— de distillation .....	52 .. à ..	Samedi. 5 63 25 62 50	58 50 58 75	53 25 53 ..
Glycérine brute 28% de saponification .....	70 .. à ..			

VINS	Grèce...	Dalmatie...	Turquie...	Portugal...
RECOLTE 1890 (1 <sup>er</sup> choix)	38 à 43	35 à 40	38 à 43	32 à 37
1 <sup>re</sup> à 1 <sup>re</sup> .5	20 à 34	26 à 34	38 à 43	32 à 37
2 <sup>e</sup> à 2 <sup>e</sup> .5	31 à 36	35 à 40	29 à 34	27 à 32
3 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> .5	24 à 29	35 à 40	30 à 35	23 à 28

MÉTALUX — 5 s pt. à l'acquitté, les 100 kilos.	1891	Cours de la sem. préc.		Cours de la sem. corres.		COURS DES MÉTAUX PRÉCIEUX Paris, le 7 septembre 1891.	
		de 1890	de 1889	de 1890	de 1889	Acheteurs	Vendeurs
Cuivre, Chili en barres, premières marques. liv. Havre	140 ..	140 ..	162 50	143 75	Or en barres 1000/1000 le kil.....	3442 ..	3447 ..
Cuivre, Chili en barres, marque ordinaire. liv. Havre	135 ..	135 ..	157 50	108 75	Argent Paris.....	242 ..	251 ..
Cuivre en lingots et plaques	140 ..	142 ..	162 50	117 50	Arg. à Londres, 1000/1000 l'once, pence...	43 2/16	43 3/16
— Best Selected.....	142 50	143 75	170 ..	120 ..	Souverains.....	25 35	25 25
— Minéral de Corocoro.....	136 25	138 75	160 ..	115 ..	Pièces anglaises argent.....	25 25	25 25
— les 100 kil. cuivre contenu	250 ..	248 75	265 ..	248 75	— allemandes argent.....	123 95	124 2)
— Banka liv. Hav. ou Par.	240 ..	241 25	262 50	246 25	Impériales russes.....	122 50	123 50
— Billiton.....	241 25	242 50	261 25	242 50	— russes en argent.....	2 75	.. ..
Étain Détroits.....	241 25	242 50	261 25	242 50	Condors chiliens.....	46 85	.. ..
— Australie.....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	Ducats autrichiens et hollandais.....	11 70	.. ..
— Angl. de Cornouailles. liv. Havre ou Rouen.	243 75	243 75	260 ..	243 75	Pièces hollandaises de 10 florins.....	.. ..	.. ..
Plomb provenances diverses.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	— argent.....	.. ..	.. ..
marq. ordin. liv. Havre.	34 50	34 ..	34 25	32 50	Quadruples 27 grammes.....	80 50	.. ..
Id. id. liv. Paris.....	32 ..	31 75	35 ..	33 50	Alphonines.....	24 92	24 97
Zinc de Silésie. liv. Havre.	62 50	62 25	65 ..	59 50	Isabellines.....	25 70	.. ..
— Autres bonnes marq.....	62 25	62 ..	64 50	59 50	Piastres espag. arg. nouv.....	4 60	.. ..
— liv. Paris.....	62 50	62 25	64 50	59 50	Scandinaves, argent.....	1 95	.. ..

STATISTIQUE MUNICIPALE	SEMAINE	
	34	35
Mort-nés, 64. Décès .....	815	813
Scarlatine 3, Coqueluche.....	8	4
Fièvre typhoïde.....	11	5
Variole 1, Rougeole 47, Diphtérie.....	14	15
Diarrhée en famille.....	404	407
Faiblesse congénitale.....	12	13
Maladies im Jarumatoires.....	74	75
Tuberculose 32, Phtisie pulmonaire.....	476	490
Meningite 2, Apoplexie, Paralytic, Hamoliss.....	39	46
Cancer 42, Maladies du cœur.....	50	47
Débilité senile.....	20	24
Suicides 13, autres morts violentes.....	12	9
Mariages.....	376	451
Naissances.....	627	517
sur.....	589	405
{ légitimes.....	874	730
{ illégitimes.....	342	282

BILLETTS DE BANQUE	
Anglais.....	25 25 25 27
Ecosse et Irle.....	.. ..
Australiens.....	.. ..
Russes.....	253 .. 256 ..
Bretiliens.....	439 ..
Argentins.....	4 ..
Hollandais.....	209 .. 209 25
Javanais.....	.. ..
Autrichiens.....	214 .. 215 50
Allemands.....	124 20 124 30
Scandinaves.....	139 .. 140 ..
Americains.....	517 .. 519 75
Canadiens.....	514 75 ..
Portugais.....	177 .. 186 ..
Mauritius.....	85 .. ..
Réunion.....	99 80 99 90
Belges.....	99 70 99 80
Suisse.....	96 .. 98 40
Italiens.....	99 80 99 90
Algériens.....	100 .. ..
Roumains.....	92 50 92 80
Espagnols.....	60 .. ..
Grecs.....	99 .. ..
Finlandais.....	95 50 ..
Serbes.....	.. ..

# MÉTALX

Livrables à Paris. — Conditions d'usage. — 6 mois ou 3 0/0 d'escompto.

Cours du 6 août au 9 septembre 1891 (Divers changements).

LES 100 KILOS

CUIVRES ROUGES				100 k.	ÉTAIN (suite.)		100 k.																								
Pour les cuivres rouges et les cuivres jaunes consulter les TABLEAUX DES PLUS-VALUES.					Cours à partir du 15 mai 1888.																										
Cours à partir du 29 juillet 1891					En feuilles (pour tout usage).....		400 »																								
En lingots, 2° qual. 150 » — 1° qual.				155 »	Le rouleau (étain pur contre l'humidité) de 4 feuilles de chacune 2,00 × 0,50.....																										
Cours à partir du 29 juillet 1884.					Poids du rouleau.....		1 <sup>0</sup> 000																								
En planches, mesures du commerce.....				180 »	Surface 4,00. — Poids du mètre, 0 <sup>0</sup> 250...																										
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Largeur</th> <th>Longueur</th> <th>Épaisseur en 10<sup>e</sup> millim.</th> <th>Poids par feuille</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 15</td> <td>1 40</td> <td>6/10</td> <td>8.500</td> </tr> <tr> <td>1 30</td> <td>2 »</td> <td>7/10</td> <td>15.000</td> </tr> <tr> <td>1 30</td> <td>2 30</td> <td>8/10</td> <td>20.000</td> </tr> <tr> <td>1 20</td> <td>3 30</td> <td>8/10</td> <td>30.000</td> </tr> <tr> <td>1 20</td> <td>4 »</td> <td>9/10</td> <td>40.000</td> </tr> </tbody> </table>				Largeur	Longueur	Épaisseur en 10 <sup>e</sup> millim.	Poids par feuille	1 15	1 40	6/10	8.500	1 30	2 »	7/10	15.000	1 30	2 30	8/10	20.000	1 20	3 30	8/10	30.000	1 20	4 »	9/10	40.000		TUYAUX DOUBLÉS D'ÉTAIN		
Largeur	Longueur	Épaisseur en 10 <sup>e</sup> millim.	Poids par feuille																												
1 15	1 40	6/10	8.500																												
1 30	2 »	7/10	15.000																												
1 30	2 30	8/10	20.000																												
1 20	3 30	8/10	30.000																												
1 20	4 »	9/10	40.000																												
Pour toutes ces épaisseurs et au-dessus...				180 »	Cours à partir du 6 décembre 1887.																										
TUYAUX brasés en cuivre rouge:					(Épaisseur de l'étain demi-millimètre)																										
Prix de base de la planche cuivre rouge.....				180 »	Épaisseur } 5 =/ = 1/2 et au-dessus.....		100 »																								
Façons à ajouter suivant tarif.....				» »	4 =/ = 1/2 et 5 =/ =.....		105 »																								
Pour les façons à ajouter suivant tarif, voir les tableaux des plus-values.					en } 3 =/ = 1/2 et 4 =/ =.....		110 »																								
BARRES. — Rondes ou carrées de 0,014 m/m à 60 m/m.....				180 »	millimètres } 3 =/ = et au-dessus.....		120 »																								
Cours à partir du 3 juin 1891.					Plus-value, 10 0/0 pour diamètre inférieur à 0,020. Pour les expéditions, emballage, par couronne.....		» 50																								
Tubes étirés sans soudure, prix de base..				235 »	PLOMB																										
Cours à partir du 9 septembre 1891.					Cours à partir du 9 septembre 1891.																										
CUIVRES JAUNES					En saumons.....		34 »																								
Cours à partir du 29 juillet 1891.					Cours à partir du 16 mars 1891.																										
En planches, 2° qual. 165 » — 1° qual.				170 »	En tables ou tuyaux ordinaires.....		44 »																								
Fils de laiton en bottes, prix de base....				165 »	Tuyaux de 0,010 à 0,019.....		47 »																								
Cours à partir du 3 juin 1891.					VIEUX PLOMB																										
Tub. en lait. étirés sans soud., pr. de base. (Voir les tableaux spéciaux pour les plus-values.)				215 »	Cours à partir du 5 août 1891.																										
CUIVRES VIEUX EN REPRISE					Vieux pour échange, les 104 kilos.....		10 »																								
Cours à partir du 20 décembre 1890.					Prix marchand, les 100 kil., planches et tuyaux Fondus.....		28 » 25 »																								
BRONZE ET CUIVRES					ANTIMOINE																										
Vieux bronze mécanique.....				105 »	Cours à partir du 29 juillet 1891.																										
De robinetterie ordinaire.....				80 »	Anglais.....		125 »																								
Cuivre rouge en échange.....				125 »	D'Auvergne.....		130 »																								
— — — — — prix marchand.....				120 »	ZINC																										
— — — — — étamé.....				105 »	Cours à partir du 24 décembre 1890.																										
— — — — — tournure.....				70 »	En lingots de Silésie et autres bonnes marq.		67 »																								
— — — — — aune dit de campagne échange.....				75 »	Cours à partir du 24 septembre 1889.																										
— — — — — prix marchand.....				70 »	Laminé du n° 8 à 26.....		82 50																								
— — — — — rognure de planche, dit pendant neuf.....				90 »	Ondulé.....		82 50																								
— — — — — tournure.....				70 »	A Bray ( Eure) de la Vieille-Montagne...		82 50																								
— — — — — tout-venant en échange....				75 »	A Harfleur (Seine-Inférieure) Maison Hubin.		82 50																								
ÉTAIN					VIEUX ZINC																										
Cours à partir du 9 septembre 1891.					Cours à partir du 5 août 1891.																										
Banca en lingots.....				260 »	Vieux pour échange 50 0/0 du cours laminé.		» »																								
Anglais.....				255 »	Rognures neuves de la Vieille-Montagne..		50 »																								
Français en lingots (Fonderie d'Harfleur).				250 »	Prix marchand zinc de couverture.....		47 »																								
Cours à partir du 24 décembre 1890.					Chiffonnier.....		43 »																								
En baguettes, plus-value.....				5 »	ZINGS A SATINAGE ET A ZINCOGRAPHIE																										
En tuyaux de 9 m/m et plus; laminé de 4 m/m et plus.				300 »	Feuilles de dimensions correspondant aux formats les plus usités du papier.																										
					Cours à partir du 4 octobre 1890.																										
					Marchandise prise en gare de DANGLU (Eure). — 3 0/0 d'esc. au compt.																										
					N° 7 épais. 0 =/ = 35 poids au m. c. 2 <sup>0</sup> 45		87 »																								
					8 — 0 =/ = 40 — 2 <sup>0</sup> 80		86 »																								
					9 — 0 =/ = 45 — 3 <sup>0</sup> 15		83 »																								
					10 à 14 — 0 =/ = 50 à 0 =/ = 82 — 3 <sup>0</sup> 50 à 5 <sup>0</sup> 74		82 »																								
					On livre le zinc à zincographie avec plus-value de 30 fr. 0/0 k. sur les prix ci-dessus, m. condit.																										
					Emball. grat. pr commandes d'au moins 100 feuil., au-dessous de 100, chaq. caisse est comptée 3 fr.																										

(Reproduction totale ou partielle expressément interdite sans autorisation écrite.)

## MATIÈRES PREMIÈRES ET PRODUITS CHIMIQUES (Place du Havre)

Prix-Courant légal des Marchandises en gros, rédigé par des Courtiers assermentés

Cours du 29 juillet au 8 septembre 1891 (divers changements à partir du 9 août 1891).

Ambrette.....	le kil.	M	»	»	Indigos			
Arachides côte d'Af. en coq.....	les 100 k.	M	»	»	» Beng., sur. v. et bleu..	le 1/2 kil.	40	»
» » » décart.	»	M	»	»	» » fin v. et pourpre	»	9 75	»
» » » Inde, décart.	»	M	»	»	» » beau v. et dito.	»	8 75	9 50
Baume de Tolu.....	kil.	M	»	»	» » bon violet.....	»	7 75	8 50
Bois de teinture :					» » moyen violet....	»	6 25	6 75
» Brésil rouge, Bahia.....	les 50 k.	7 50	8 50	»	» » bon violet rouge,	»	7 25	7 50
» » » Pernamb.	»	»	»	»	» » bon moy. viol. rouge	»	6 50	7
» » » Gallatour.....	les 100 k.	14	15	»	» » fin rouge.....	»	7 75	8 25
» Campêche coupe d'Espagne :				»	» » bon dito.....	»	6 25	6 75
» 1 <sup>re</sup> qualité.....	»	17	18	»	» » hon à fin cuiv..	»	5	5 50
» 2 <sup>e</sup> qualité.....	»	15	16	»	» » cuiv. ord. et bas.	»	4	4 50
» Honduras en boîtes.....	»	11 50	12	»	» Java.....	»	5	12
Cachou, brun luisant, en sacs.....	50 kil.	M	»	»	» Kurpah.....	»	2 50	5:0
» » » en cais.	»	37 50	45	»	» Madras.....	»	1 50	2 50
» jaune ou gamb. en carreau	»	M	»	»	» Manille.....	»	1	4
» » » pressé.	»	36	37	»	» Caraque.....	»	2	5 50
Cire brute, Afrique.....	le 1/2 k.	1	1 50	»	» Guatemala flor.....	»	6 75	7
» » » Chili.....	»	4 55	1 60	»	» » » sobre.....	»	4 50	6 50
» » » Haiti.....	»	1 45	»	»	» » » bon à fin corté.	»	4 50	6 50
» » » Inde.....	»	1	»	»	» » » cor. ord. à bas.	»	2 50	3 50
Cire végétale, Carnauba.....	le kil.	1 60	2	»	» » M.-Grenade fin et surfin	»	7	8 50
» » » bl. Japon.....	»	1 60	»	»	» » » bon à beau....	»	5	6
Cochenille Hond. et Guatem.				»	» » » ord. et moyen..	»	4	4 50
» » » zacatille.....	le 1/2 k.	1 40	1 50	»	Ipéacuanha, Brésil.....	le kil.	7	10
» » » grise.....	»	1 30	1 40	»	» » » Carthagène.....	»	M	»
» » » d. av. boul.....	»	»	»	»	Jalap, lourd.....	»	1 75	2
» » » Mexique zacatille.....	»	M	»	»	» » mi-lourd.....	»	»	»
» » » grise.....	»	»	»	»	» » » matcho et inférieur	»	»	»
» » » Ténérife zacatille.....	»	1 15	1 25	»	Lac dye et DT, 1 <sup>re</sup> marque.....	»	M	»
» » » grise.....	»	1	1 05	»	» » petite marque.....	»	M	»
» » » Granille.....	»	»	»	»	Miel Chili.....	100 kil.	75	110
» » » Pousse.....	»	»	»	»	» » » Haiti et Cuba.....	»	55	60
Cucurma Bengale.....	les 50 k.	15 50	20	»	Nitrate de soude brut.....	»	24	25
» » » Java, Mad., Pond.	»	10	12	»	» » » raffiné.....	»	24	25
Dividivi.....	»	14	15	»	Orseille Mers du Sud.....	»	70	75
Ecorce d'orange.....	les 100 k.	55	60	»	» » Cap-Vert.....	»	70	»
Gommés copale, Afrique.....	»	60	150	»	» » » Californie.....	»	M	M
» » » Inde.....	»	80	85	»	Os Tibias à travailleur.....	»	18	30
» » » Dammar.....	»	»	»	»	» » à brûler.....	»	12	15 50
» » » Elastique Gabon.....	le kil.	2 75	3	»	» » » Cornillons.....	»	15	16 50
» » » Mex. Hond.....	»	4 50	4 75	»	Perlasse New-York.....	50 kil.	49	50
» » » Carthagène.....	»	3	»	»	» » » Montréal.....	»	46	49
» » » Guatemala.....	»	4	4 25	»	Potasse New-York.....	»	32	34
» » » Guayaquil.....	»	4	4 25	»	» » » Montréal.....	»	30	32
» » » Parafine pure.....	»	5 75	6	»	» » » Russie (Kasan).....	»	32	33
» » » mi-fine.....	»	5 50	5	»	Quercitron Baltim. fin, affilé.	»	11	»
» » » Cernamby.....	»	4 70	4 75	»	» » » gros, affilé.....	»	9	9 50
» » » Laque.....	»	M	»	»	» » » Philadelphie.....	»	»	»
Graines oléagineuses :				»	Quilley.....	100 kil.	50	55
» de lin Bombay.....	les 100 k.	30	31 50	»	Quinquina Côte-Ferme.....	le kil.	1	6
» » » Calcutta, Chili..	»	M	M	»	» » » Pitaya.....	»	2	10
» » » Riga.....	»	»	»	»	» » » Calysaya plat.....	»	2 50	15
» de colza de l'Inde.....	»	29	33 50	»	» » » roulé.....	»	M	»
» de pavot.....	»	31	»	»	Résine Etats-Unis épurée.....	100 kil.	12	24
» saine blanche.....	»	34	»	»	Rocou Antilles.....	le 1/2 kil.	»	20
» » » bigarrée.....	»	34	30	»	» » » Cayenne.....	»	M	»
» » » noire.....	»	33	34	»	Para.....	»	»	25
» de coton.....	»	10	17	»	Safranum Bengale.....	le kil.	3	50
» noix de palmiste.....	»	30	38	»	Saindoux Etats-Unis à bouche.....	»	51	53
Graisse de cheval.....	les 50 k.	46	48	»	Salpêtre Bengale.....	50 kil.	M	»
» » » à fabrique.....	»	35	40	»	Salsepareille Mexique.....	»	60	62 50
Huile de pied de bœuf.....	»	»	»	»	Suif Australien.....	»	M	»
» de poisson, baleine.....	»	55	56	»	Plata moule.....	50 kil.	43	44
» » » baleine de Bahia.	»	37	45	»	» » » bœuf.....	»	44	45
» » » morue.....	»	44	45	»	» » » New-Orléans.....	»	NM	43
» » » Monhadén.....	»	35	NM	»	» » » New-York.....	»	NM	42
Huiles végétales :				»	» » » Russie.....	»	»	»
» Coco Ceylan.....	»	40	41	»	Vanille Mexique.....	le kil.	20	20
» » » Coch. et Karikal.....	»	43	45	»	» » » Réunion.....	»	»	»
» » » Arachide de l'Inde..	»	M	»	»	Vanillon.....	»	12	13
» » » Palme.....	»	44	46	»	Baume Copahu Para, entrep.....	»	5 50	»
» » » Palmiste.....	»	M	»	»	» » » Cart. et Tr. »	»	»	»
» » » Ricin.....	»	45	50 NM	»	» » » Pérou.....	»	20	20 50
					Rathania.....	acquitté. 50 kil.	15	35

Reproduction totale ou partielle expressément interdite sans autorisation écrite.

## ARDOISES DU BASSIN DE FUMAY (ARDENNES)

FABRICATION ANNUELLE 120 A 130 MILLIONS

Cours du 7 mai 1889 au 8 septembre 1891 (Sans chang. depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1884).

*Le camionnage, la mise en wagon et le transport sont à la charge et aux risques du destinataire.*

NOMS DES MODÈLES	DIMENSIONS			Nombre d'ardoises par M <sup>2</sup>	Pureau ou partie vue	Poids par M <sup>2</sup>	NOMBRE approximatif d'ardoises chargées par wagon de 10 tonnes	POIDS approximatif du mille	PRIX DU mille(1036) sur CHANTIERS
	Hauteur	Largeur	Épaisseur						
Cours à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 1884	c/m	c/m	m/m		c/m	kilos		kilos	francs
Flamandes . . . . .	26.5	165	2 1/2	74	8.5	19	40.000	250	20 »
Bloques . . . . .	26.5	165	3 à 4	74	8.5	25	28 à 30.000	365	20 »
Communes . . . . .	26	10 à 14	2 1/2	98	8	22	45 à 50.000	220	12.50
Saint-Louis fins . . . . .	30	19	2 1/2	54	10	18	30.000	350	26 »
Saint-Louis doubles	30	19	3 à 4	54	10	25	20.000	500	26 »
Angers fins . . . . .	30	22	2 1/2	46	10	18	26.000	400	32 »
Angers doubles . . . . .	30	22	3 à 4	46	10	25	16.000	625	43 »
Pentagones 33/18 . . . . .	33	18	3 à 4	51	14	34	17 à 18.000	580	31 »
Pentagones 36/24 . . . . .	36	24	3 à 4	42	12	34	12 à 13.500	800	45 »
	33	17.7	3 1/2 à 4	44	13	25	17.000	590	45 »
	35.5	17.7	3 1/2 à 4	40	14	25.9	15.000	633	50 »
	35.5	20.3	3 1/2 à 4	35	14	28	13.000	800	56 »
	35.5	25	4	29	14	29	10.500	1.010	75 »
	40	20.3	4	31	16	29	12.000	950	74 »
	40	25	4	25	16	26	9.750	1.040	83 »
Anglaises différentes dimensions . . . . .	45	22.8	4	24	19	25	9.500	1.060	94 »
	45	25	4	22	19	25	8.500	1.160	112 »
	50	25	4 à 5	19	21	25	7.500	1.330	141 »
	50	28	4 à 5	17	21	25	6.500	1.540	166 »
	60	30	4 1/2 à 5	12.9	23	20	4.500	2.225	207 »

Conditions d'usage : au comptant 2 0/0 ; à 30 jours 2 0/0 escompte à 4 mois sans escompte.

## ARDOISES

de la Société de l'Espérance à Haybes s/Meuse, bassin de FUMAY (Ardenne)

Cours du 20 août 1890 au 8 septembre 1891 (Derniers changements à partir du 1<sup>er</sup> mai 1884)

*(Veine Sainte-Anne) Fabrication annuelle 20 à 25 millions.*

FABRICATION MÉCANIQUE

ARDOISES NUANCE VIOLETTE ET ROUGE SANG

	DÉNOMINATION des MODÈLES	DIMENSION EN MILLIMETRES			NOMBRE d'ardoises au mèt. carré de toiture	NOMBRE d'ardoises par wagon de 10.000 kilos.	PRIX		Observations
		Hauteur	Largeur	Épaisseur			des 1,056 sur chantier		
Pentagones	Angers doubles . . . . .	300	220	3 à 5	46	» à 17.000	fr.	c.	Débours pour camionnage et mise en wagon : 1 fr. 50 par tonne.
	Angers fins . . . . .	300	220	2 1/2	46	» à 24.000	42	»	
	Saint-Louis doubles . . . . .	300	190	3 à 5	54	» à 22.000	32	»	
	Saint-Louis fins . . . . .	300	190	2 1/2	54	29 à 30.000	26	»	
	Flamandes . . . . .	265	165	2 1/2	70	39 à 40.000	26	»	
	Bloques . . . . .	265	165	3 à 4	70	28 à 30.000	20	»	
	Communes . . . . .	260	120 à 145	2 1/2 à 3	85	45 à 46.000	20	50	
	Anglaises de diff. dimens.	300	150	3 1/2 à 4	60	» à 23.000	42	»	
	id. id.	330	177	3 1/2 à 4	44	» à 17.000	35	»	
	id. id.	355	177	3 1/2 à 4	40	» à 15.500	50	»	
	id. id.	355	203	3 1/2 à 4	35	» à 13.000	56	»	
	id. id.	355	254	3 1/2 à 4	29	» à 10.500	75	»	
	id. id.	406	203	4 à 4 1/2	31	» à 11.000	70	»	
	id. id.	406	254	4 à 4 1/2	25	» à 9.500	83	»	
	id. id.	457	228	4 à 4 1/2	24	» à 9.500	90	»	
id. id.	457	254	4 à 4 1/2	22	» à 8.500	140	»		
id. id.	508	254	4 à 4 1/2	19	» à 7.500	127	»		
id. id.	508	280	4 1/2 à 5	17	» à 6.500	150	»		
id. id.	609	304	4 1/2 à 5	12 1/2	» à 4.500	200	»		
id. id.	id.	330	177	3 1/2 à 4	50	» à 17.500	31	»	
id. id.	id.	355	203	3 1/2 à 4	41	» à 13.500	45	»	

Reproduction expressément interdite



## TRAVAUX PARTICULIERS

Demandes en autorisation de bâtir.

Du 4 septembre 1891.

14<sup>e</sup> arr. — Rue du Moulin-de-la-Vierge. — Prop., M. Rosenwald, rue du Ponceau, 5. — Arch., M. Chausson, rue des Filles-du-Calvaire, 6. — Petite construction.

15<sup>e</sup> arr. — Rue Blomet, 101. — Prop., M. Lallier, boulevard Malesherbes, 71. — Arch., M. Olive, rue de Berne, 71. — Construction.

16<sup>e</sup> arr. — Avenue de Malakoff, 67. — Prop. MM. Bail frères. — Arch., M. Plumet, rue Lamandé, 4. — Hangar. — Rue Wilhelm, 4 supposé. — Prop., M. Longeon aîné, avenue de Versailles, 53. — Arch., M. Salvan, boulevard Beauséjour, 50. — Ateliers.

Du 5 septembre 1891.

11<sup>e</sup> arr. — Rue de la Folie-Regnault, 12. — Prop., M. Vogelsperger, y demeurant. — Arch., MM. Perrin et fils, boulevard Voltaire, 85. — Construction.

19<sup>e</sup> arr. — Rue de Bellevue, 13. — Prop., M. Pierre, rue Compans, 59. — Arch., M. Forgeron, rue du Temple, 31. — Construction.

Du 7 septembre 1891.

8<sup>e</sup> arr. — Rue Vernet, 33. — Prop., M. le comte de Cossé. — Arch., M. Barbare, rue du Temple, 64. — Construction et transformation d'hôtel.

12<sup>e</sup> arr. — Rue Michel-Bizot, 165. — Prop., M. Lasson. — Arch., M. Ramoussset, rue d'Obligade, 9. — Construction.

17<sup>e</sup> arr. — Rue Brémontier, 14. — Prop., M. Guy, avenue de Villiers, 51. — Construction.

— Rue Brémontier, 16. — Prop., M. Gilibert, Boulevard de Courcelles, 92. — Construction.

19<sup>e</sup> arr. — Rue Pradier, 34. — Prop., M. Jeannin, boulevard de Belleville, 48. — Arch., M. Petitpas, impasse Compans, 5. — Surélévation (3 étages).

20<sup>e</sup> arr. — Rue de la Bidassoa, 4. — Prop., Mme veuve Schneider, rue des Pyrénées, 237. — Arch., M. Jandelle-Ramier, rue de Rébeval, 55. — Construction.

Du 8 septembre 1891.

14<sup>e</sup> arr. — Rue Nouvelle (lot 29<sup>e</sup> des terrains Dareau. — Prop., M. Vsro. — Arch., M. Evrard, avenue du Maine, 182. — Construction.

15<sup>e</sup> arr. — Rue des Cévennes. — Prop., M. Laroche. — Arch., M. Chazette. — Petite construction.

— Rue Linois, 23. — Prop., M. Jullien. — Arch., M. Girou, rue Violet, 35. — Chalet.

18<sup>e</sup> arr. — Rue Leibnitz, 26. — Prop., M. Marin, rue Ganneron, 7. — Arch., M. Poirier, rue Victor-Hugo, 154, à Bois-Colombes. — Surélévation et agrandissement.

Du 9 septembre 1891.

4<sup>e</sup> arr. — Rue des Tournelles, 5. — Prop., M. Georget, y demeurant. — Surélévation (2 étages).

15<sup>e</sup> arr. — Rue Lecourbe, 306. — Prop., M. Campion, rue du Château, 35. — Construction.

Du 10 septembre 1891.

7<sup>e</sup> arr. — Boulevard des Invalides, 12. — Prop., M. Delzant. — Arch., M. Duflocq, rue Custine, 48. — Transformation en habitation.

— Avenue de la Motte-Picquet, 46. — Prop., M. Rousset, y demeurant. — Arch., M. Poulain, boulevard Morland, 2. — Construction annexe.

17<sup>e</sup> arr. — Rue de l'Etoile, 28. — Prop., M. Guillemain. — Surélévation pour séchoir.

18<sup>e</sup> arr. — Rue des Saüies, 45, angle rue Saint-Vincent. — Prop., M. Boquillon. — Arch., M. Wattier, rue de Mazagan, 5. — Surélévation (2 étages).

BULLETIN OFFICIEL DES ADJUDICATIONS  
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

## RESULTATS

☞ Pour les détails, se reporter aux numéros d'ordre.

☞ Mairie du Pré-Saint-Gervais. — 1<sup>er</sup> septembre.

Entretien des bâtiments communaux pendant trois ans, à dater du 1<sup>er</sup> juillet 1891.

Maçonnerie et terrassements, 400. — M. Pierre Ragain, 34 rue d'Hautpoul, à Paris, adj. à 16.40 de rabais.

Menuiserie et charpente, 500. — M. Lambert, 7, rue Charles-Nodier, à Pantin, adj. à 15 de rabais.

Serrurerie, 400. — Mme veuve Seigneur, 34, Grande-Rue, au Pré-Saint-Gervais, adj. à 20.95 de rabais.

Peinture, vitrerie et tenture, 600. — M. Broutin-Tutin, 18, villa Grande-avenue, au Pré-Saint-Gervais, adj. à 35 de rabais. Couverture, plomberie, 700. — M. Mouren, 10, rue des Fêtes, à Paris, adj. à 35.10 de rabais.

☞ Mairie de Bagneux. — 3 septembre.

Travaux de couverture du bâtiment des écoles.

Montant, 4,480.50. — M. Arthur Cochet, à Châtillon, adj. à 11 de rabais.

## ADJUDICATIONS NOUVELLES

## DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Avis. — Le *Moniteur Général* portant la date du samedi est, à cause de son tirage élevé, composé le jeudi et expédié dès le vendredi matin de chaque semaine; il ne peut donc indiquer les résultats des adjudications qui ont lieu le samedi, ni publier les documents qui lui sont transmis le jeudi soir.

Pour les détails se reporter aux numéros d'ordre et consulter la partie non officielle.

59. — Le Samedi 12 Septembre 1891. — Adjudication, en deux lots, des travaux de serrurerie à exécuter pour : 1<sup>o</sup> la construction d'un groupe scolaire, rue Saint-Lambert, n<sup>o</sup> 8 (15<sup>e</sup> arr.); 2<sup>o</sup> la reconstruction de l'école professionnelle de jeunes filles, rue Ganneron (18<sup>e</sup> arr. — Travaux classés dans la deuxième catégorie (Grands travaux d'architecture).

60. — Le Samedi 12 Septembre 1891. — Adjudication, en deux lots, des travaux de 1<sup>o</sup> Terrasse et Maçonnerie; 2<sup>o</sup> Serrurerie, à exécuter pour la reconstruction de la mairie du X<sup>e</sup> arrondissement (1<sup>re</sup> partie. — Reconstruction de l'aile droite en bordure sur la rue du Château-d'Eau). — Travaux classés dans la deuxième catégorie (grands travaux d'architecture).

61. — Le Samedi 12 Septembre 1891. — Adjudication, en trois lots, des travaux de terrassements et de maçonnerie d'égoût à exécuter 1<sup>o</sup> rue Pascal, entre le boulevard Arago et le boulevard Port-Royal; 2<sup>o</sup> rue Pascal, entre la rue Corvisart et le boulevard Arago; 3<sup>o</sup> rue des Cordelières. Par voie de soumissions cachetées, dans les formes prescrites par les ordonnances, les règlements et les instructions ministérielles.

62. — Le Samedi 12 Septembre 1891. — Adjudication, au rabais, en un lot, des travaux d'approfondissement et d'élargissement du canal de l'Ouercq, entre la gare circulaire et le pont de Pantin. Par voie de soumissions cachetées, dans les formes prescrites par les ordonnances, les règlements et les instructions ministérielles.

63. — Le Samedi 26 Septembre 1891. — Adjudication, en un lot, de l'entreprise relative 1<sup>o</sup> à la fourniture de la main-d'œuvre nécessaire au chauffage et à la ventilation de l'asile d'aliénés et de la colonie de Vancluse (Seine-Oise); 2<sup>o</sup> à l'entretien des appareils du 1<sup>er</sup> octobre 1891 au 30 septembre 1894.

64. — Le Samedi 12 Septembre 1891. — Adjudication, en trois lots, des travaux d'installation d'un nouveau dépôt de pavés dans une partie des trains désaffectés du cimetière Montmartre.

**65. — Le Samedi 26 Septembre 1891. — Adjudication de travaux pour l'ouverture et la mise en état de viabilité de trois rues sur l'emplacement de l'ancienne Maison de répression à Saint-Denis.**

Le samedi 26 septembre 1891, à 4 heures, il sera procédé publiquement, par M. le Préfet de la Seine ou son délégué, en Conseil de Préfecture, en présence de M. l'Ingénieur en chef du département, et dans les formes réglementaires, à l'adjudication, au rabais, sur soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour l'ouverture et la mise en état de viabilité de trois rues sur l'emplacement de l'ancienne Maison de répression à Saint-Denis.

Ces travaux, se montant à la somme de 70,000 fr., sont évalués comme il suit :

Travaux à l'entreprise, 63,267 fr. 67.  
Somme à valoir, 6,732 fr. 33.

**66. — Le Samedi 26 Septembre 1891. — Adjudication des travaux de couverture du Ru de Montfort entre le chemin de grande communication n° 58 et la place de la République, à Saint-Denis.**

Le samedi 26 septembre 1891, à 4 heures, il sera procédé publiquement, par M. le Préfet de la Seine ou son délégué, en Conseil de Préfecture, en présence de M. l'Ingénieur en chef du département, et dans les formes réglementaires, à l'adjudication, au rabais, sur soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour la couverture du Ru de Montfort entre le chemin de grande communication n° 58 et la place de la République, à Saint-Denis.

Ces travaux, se montant à la somme de 7,500 fr., sont évalués comme il suit :

Travaux à l'entreprise, 6,374 fr. 55.  
Somme à valoir, 1,128 fr. 45.

**67. — Le Samedi 26 Septembre 1891. — Adjudication des travaux de convertissement en pavage de la chaussée empierrée de la route départementale n° 7, entre la rue des Couronnes et la rue Denis-Papin, à Asnières.**

Le samedi 26 septembre 1891, à 4 heures, il sera procédé publiquement, par M. le Préfet de la Seine ou son délégué, en Conseil de Préfecture, en présence de M. l'Ingénieur en chef du département et dans les formes réglementaires, à l'adjudication, au rabais, sur soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour le convertissement en pavage de la chaussée empierrée de la route départementale n° 7, entre la rue des Couronnes et la rue Denis-Papin, à Asnières.

Ces travaux, se montant à la somme de 43,000 fr., sont évalués comme il suit :

Travaux à l'entreprise, 41,207 fr. 21.  
Somme à valoir, 3,602 fr. 79.

**68. — Le Samedi 26 Septembre 1891. — Adjudication, au rabais, en cinq lots, des travaux de branchements particuliers d'égout à exécuter : 1° rue de l'Hôpital-St-Louis ; 2° rue Pierre-Levée ; 3° rue de la Voie-Verte ; 4° rue de la Rosière ; 5° rue Guyot, par voie de soumissions cachetées, dans les formes prescrites par les ordonnances, les règlements et les instructions ministérielles.**

Le samedi 26 septembre 1891, à une heure et demie après midi, il sera procédé publiquement, par le Préfet ou son délégué, assisté de deux Membres du Conseil municipal et en présence du Receveur municipal de la Ville de Paris et de l'Ingénieur en chef de l'Assainissement, séant dans une des salles du Conseil de Préfecture (Palais du Tribunal de Commerce), à l'adjudication, au rabais, en cinq lots, des travaux de branchements particuliers d'égout à exécuter au compte des propriétaires riverains, suivant les prescriptions des arrêtés réglementaires des 14 février 1872, 2 juillet 1879, 14 janvier 1880, 28 octobre 1881.

1<sup>er</sup> lot. — Rue de l'Hôpital-Saint-Louis (10<sup>e</sup> arrond.). — Estimation, 8,000 fr. — Cautionnement, 300 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 200 fr.

2<sup>e</sup> lot. — Rue Pierre-Levée (11<sup>e</sup> arrond.). — Estimation, 12,915 fr. 40. — Cautionnement, 400 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 275 fr.

3<sup>e</sup> lot. — Rue de la Voie-Verte (1<sup>er</sup> arrond.). — Estimation, 5,730 fr. — Cautionnement, 200 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 150 fr.

4<sup>e</sup> lot. — Rue de la Rosière (15<sup>e</sup> arrond.). — Estimation, 1,476 fr. 87. — Cautionnement, 50 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 50 fr.

5<sup>e</sup> lot. — Rue Guyot (4<sup>7</sup>e arrond.). — Estimation, 11,000 fr.

— Cautionnement, 330 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 330 fr.

Les cahiers des charges, plans et détails estimatifs, sont déposés à l'Hôtel de Ville (direction des travaux, 1<sup>re</sup> division, 2<sup>e</sup> bureau (Eaux, Canaux, Assainissement), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés), de midi à quatre heures.

Le Préfet de la Seine, Signé : E. POUBELLE.

Par le Préfet :

Le Secrétaire général de la Préfecture  
Signé : LAURENCEAU

## FAILLITES

2 septembre. — Frossard, blanchisseur de linge, 40, rue d'Amboise (9175). — Perrod (Justine), marchande de vins, 181, rue de Montreuil (9176).

3 septembre. — Jaudard, coiffeur-parfumeur, 165, faubourg Poissonnière (9177). — Société G. Obert et Cie, entrepreneurs de serrurerie, 62, avenue Parmentier (9178).

4 septembre. — Lemasson, marchand de vins, boulevard Beaumarchais, 4, actuellement 3, rue Daval, (9179). — Moulins, maréchal-ferrant, à Nanterre, rue du Chemin-de-Fer, 47 (9180). — Matignon (Samson), couturier à façon, Garenne-de-Colombes, 62, rue de Paris (9181). — Grillers, boulanger, à Montreuil-sous-Bois, rue de Paris, 292 (9182). — Micronneau, bijoutière, 26, rue Guilhem (9183). — Jammé, commissionnaire en marchandises, 28, boulevard Bonne-Nouvelle (9184). — Grenouillet, marchand de vins, 51, rue Sedaine (9185). — Le Roy, marchand-boucher, à Saint-Denis, rue Compoise, 30, actuellement rue Suzer, 7 (9186). — Lage, négociant en vins, rue François-Miron, 9 (9187). — Couteau, charron à Gravelle, grande-rue de Saint-Maurice, 143 (9187). — Vandermeren, marchand de vins, impasse Saint-Bernard, 3 (9189).

3 septembre. — Canonne, marchand de vins-restaurateur, 201, rue Lafayette et 32, rue Poncet (9190). — Flaunet, entrepreneur de pavage et de bitume, à Courbevoie, route du Havre (9191). — Friedlanger, ancien-banquier, 20, boulevard Bonne-Nouvelle (9192). — De Robillard, maître d'hôtel garni, 50, avenue des Gobelins (9193).

8 septembre. — G. Lovera et Cie, commerce de clous et de fers, 66, rue de Rome (9194). — Fauguin, marchand de vins, 45, rue des Trois-Couronnes (9195). — Adamski, fabricant de produits chimiques, 2, rue Barbette (9196). — L.-C. Thibon, limonadier, 16, rue des Deux-Gares (9197). — Krieger, marchand de vins, 9, avenue du cimetière du Nord (9198). — E. Bressy, marchand de bois, à Pantin, 58, rue de Paris (9199).

## FORMATIONS, MODIFICATIONS ET DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

### FORMATIONS

A. Dunou, père et fils et Bertheaume, marchands de métaux et articles de bâtiments, 116, faubourg Saint-Martin. — Depagmat et Cie, achats de constructions, 51, avenue Bosquet.

### DISSOLUTIONS

Société française des blancs de zinc, à Montdidier. — Nico et Pépin, appareils mécaniques et électriques, 8, rue d'Angoulême.

**AVIS. — Les lecteurs du Moniteur Général sont invités, quand ils adressent des demandes, 11, passage Saulnier, de placer un timbre-poste pour affranchir la réponse.**

Le Moniteur Général est le seul organe authentique revu par des courtiers assermentés pour le service des travaux publics ou privés de la Ville de Paris, publiant exactement les prix, les variations et les dates des variations des prix des matériaux de construction. Il a été admis pour le service municipal de la Ville de Paris par circulaire de M. Alphonse (13 mai 1874), et depuis cette date, pour le règlement des mémoires de travaux. C'est le Complément indispensable de toutes les séries de prix.

## COURS DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.

ARRONDISSEMENTS et DATES DE LA VENTE	PROPRIÉTÉS BATIES	SURFACE GÉNÉRALE	REVENU	MISE A PRIX	PRIX de L'ADJUDICATION	NOTAIRES OU AVOUÉS adjudicataires
1891						
1 <sup>o</sup> Art 5 mai.	Rue Saint-Roch, 42. M	...	11.000	130.000	...	à l'amiable.
— 9 —	Rue Saint-Honoré, 332.	475 ..	27.223	300.000	505.050	Leboucq.
— 5 —	— 376-378, et r. Cambon.	360 97	37.450	400.000	563.000	Robin Ferd.
2 <sup>o</sup> — 2 —	Bd Sébastopol, 87, et 8, rue Palestro.	...	25.954	300.000	380.200	Vallée.
4 <sup>o</sup> — 5 —	Rue Quincampoix, 42.	383 ..	13.700	125.000	125.000	Delorme.
— 12 —	Rue St-Louis-en-l'Isle, 60.	...	...	50.000	...	à l'amiable.
— — —	Rue Vieille-du-Temple, 32.	...	...	145.000	147.000	Tansard.
— — —	Rue Turenne, 35.	332 ..	10.730	100.000	151.000	H. Perraud.
6 <sup>o</sup> — 2 —	Boul. Montparnasse, 87, terr. et constr.	401 57	...	60.000	96.100	Marin.
7 <sup>o</sup> — 12 —	Rue du Pré-aux-Clercs, 16.	644 84	28.228	300.000	380.000	Galin.
— 13 —	Rue de la Chaise, 42.	...	16.700	200.000	254.000	Rougeot.
— — —	Rue Chomel, 4.	...	16.500	170.000	260.050	Mouillefarine.
— 14 —	Rue de Varennes, 90 bis.	544 90	...	536.667	536.700	Caillet.
8 <sup>o</sup> — 12 —	Avenue Hoche, 30.	972 ..	44.490	500.000	735.400	Danvin.
9 <sup>o</sup> — 5 —	Cité Trévisé, 8.	...	8.300	100.000	...	à l'amiable.
10 <sup>o</sup> — 12 —	Boulevard de Strasbourg, 20.	425 ..	15.000	180.000	231.000	M. d'Arleux.
— — —	Passage de Ménilmontant, 27.	149 25	...	4.000	11.000	Coche.
14 <sup>o</sup> — 2 —	Rues H.-de-Pansey, 27, et Gergovie, 18.	144 ..	650	10.000	12.000	Houel.
14 <sup>o</sup> — 5 —	Impasse Carlier, 6.	433 20	...	3.000	7.300	Husson.
15 <sup>o</sup> — 2 —	Rue du Commerce, 40.	203 ..	4.413	30.000	36.050	Caillet.
— — —	Rue de la Sablonnière, 6.	1.000 25	...	20.000	26.000	Raynaud.
— — —	Rue Roussin, 10, terrain et constr.	574 83	...	10.000	20.200	De Gerval.
— 14 —	Rue des Fourneaux, 128.	430 ..	...	4.000	5.000	Allain.
— 5 —	Rue de l'Abbé-Groult, 64.	451 ..	...	25.000	34.200	Agnellet.
— 13 —	Rue Dombasle, 25, avec jardin.	...	...	30.000	30.050	Rougeot.
16 <sup>o</sup> — 6 —	Boulevard Suchet, 63.	250 ..	...	40.000	40.050	Andouin.
— 9 —	Rue de l'Assomption, 48, ham. de Boul., 45.	1.220 ..	...	75.000	120.000	Delihu.
— 12 —	Rue du Ranelagh, 429.	538 ..	17.260	170.000	235.000	Colleau.
— — —	— 434.	350 ..	15.423	150.000	225.000	Rey.
— — —	— 433.	322 ..	16.750	170.000	250.000	Galin.
— — —	Square du Ranelagh, 447, hôtel n <sup>o</sup> 4.	...	...	30.000	43.100	Colleau.
— — —	— 2.	...	...	30.000	36.000	—
— — —	— 3.	...	...	32.000	40.500	—
— — —	— 4.	...	...	35.000	44.500	—
— — —	— 6.	...	...	32.000	41.500	—
— — —	— 7.	...	...	32.000	40.400	—
— — —	Boulevard Exelmans, 64. (P.)	762 80	...	25.000	25.400	Danvin.
17 <sup>o</sup> — — —	Rue Lemercier, 28, cité Lemercier, 16.	...	...	20.000	...	à l'amiable.
18 <sup>o</sup> — 2 —	Rue Seguin, 34-36.	2.247 30	4.600	60.000	86.000	Briquet.
— 5 —	Rue d'Oran, 4.	295 ..	2.500	15.000	30.300	Martin.
— — —	Cité du Talus, 6.	...	...	3.000	4.000	Cotelle.
— — —	— 3.	80 49	...	5.000	6.500	Plocque.
19 <sup>o</sup> — — —	Rue de Flandre, 34.	1.009 ..	15.671	16.500	19.500	Hocquet.
— — —	Rue des Bois, 41.	1.435 ..	3.773	40.000	40.100	Pérad.
— 12 —	Rue de Flandre, 422.	...	10.166	100.000	138.600	Carré.
— — —	Rue de l'Ourcq, avec terrain	654 ..	7.374	75.000	104.500	H. Desenonges
— 6 —	Rue d'Allemagne, 210.	349 49	8.050	50.000	107.050	Bozon.
20 <sup>o</sup> — 9 —	Rue de la Mare, 45.	...	2.453	10.000	22.600	Thomas.
— 14 —	Rue Pelleport, 186.	548 ..	...	28.700	28.700	Ducaruge.
Seine — 5 —	Levallois-Perret, 90, rue du Bois.	...	9.580	90.000	150.000	Olagner.
— 6 —	Neuilly, boulevard Bourdon, 30.	1.075 ..	...	40.000	40.050	Andouin.
— 9 —	Vincennes, rue de Paris, 66.	...	...	45.000	45.050	Dubourg.
— — —	— rue Mirabeau, 7.	442 64	...	6.000	...	—
— — —	— 7, terrain.	305 68	...	5.300	28.000	Benoist.
— — —	— 7.	220 30	...	3.500	...	—
— 13 —	Boulogne, Grande-Rue, 4.	...	...	130.000	156.000	Engrand.
— 12 —	Allortville, rue des Bluets, 5.	325 ..	4.250	6.000	6.100	Pinguet.
— 13 —	Saint-Denis, avenue de Paris, 256.	1.000 ..	...	40.000	73.000	E. Roche.
— — —	Clamart, rue de Paris, 91.	1.300 ..	...	8.000	15.550	Gillet.
— 14 —	Suresnes, rue des Sablons, 40 ter.	61 74	...	500	1.500	Duclos.
— — —	Nanterre, rue de Saint-Denis.	168 ..	...	500	550	Lainey.
— — —	Villejuif, avenue de Paris, 27.	560 ..	...	9.404	...	—
— — —	— 27, terrain.	...	...	...	9.500	Briquet.
— — —	St-Maur-les-Fossés, 21, boul. Rabelais.	1.100 ..	...	4.550	4.550	Mouillefarine.
— — —	Clamart, r. de Troisy, 45, et de l'Eglise, 2.	...	...	11.725	14.800	Chagnet.

Reproduction, partielle ou totale, expressément interdite sans autorisation écrite.

IMP CHAIX.

Le Directeur-Gérant : AJASSON DE GRANDSAGNE